

LE PAYS

EDITION HEBDOMADAIRE.

FEUILLETON.

CATHERINE.

—

IV

NOUVEAUX EMBARRAS.

Harcelé, enveloppé de toutes parts, le marguillier paraissait près de se rendre, et peut-être allait-il lâcher quelques pièces, lorsqu'on entendit tout d'un coup le pas d'un cheval qui s'arrêta devant la porte de la cure. Catherine courut à une fenêtre ouverte, et, avançant sa brune et jolie tête, elle aperçut un paysan qui se tenait debout près d'un bidet chargé de sacoches. La petite vierge ne fit qu'un bond de la salle à la porte du presbytère.

—Est-ce vous, demanda le paysan, qu'on appelle mademoiselle Catherine, et qui êtes la nièce du curé de Saint-Sylvain ?

—Oui, mon ami, dit la belle enfant déjà rouge d'émotion et de plaisir ; qu'y a-t-il pour votre service ?

—Voici ce qu'on m'a chargé de vous remettre, répondit le paysan en déposant à terre les énormes sacs qui pendaient sur des flancs de la bête ; puis, il tira de sa poche une lettre que Catherine prit d'une main tremblante.

—C'est de la part de M. Roger, ajouta-t-il, et, sans plus attendre, il enfourcha le bidet qui partit au trot, avant que Catherine eût le temps d'adresser une question et d'exprimer un remerciement.

C'était la première lettre que recevait à son adresse la petite vierge. Elle resta quelques instants à la tourner entre ses doigts, à considérer le cachet armorié, à examiner, d'un regard curieux et acharné, la souscription tracée en caractères élégants sur un papier fin et satiné. Bref, elle se décida à déchirer l'enveloppe, et tout d'abord il s'en échappa un doux parfum dont Catherine se sentit aussitôt pénétrée. Elle déplia lentement le double feuillet et lut les lignes que voici :

« Mademoiselle,

« Depuis que j'ai eu l'honneur de vous rencontrer dans le parc du château de Bigny, il m'est revenu, autant sur votre compte que sur celui du cu-

ré de Saint-Sylvain, tant de bonnes et charmantes choses, que je suis tout honteux et confus de la modicité de l'offrande que vous avez daigné accepter. Je pense à la soutane de monsieur votre oncle, au surplus de son vicaire, à la réception de Monseigneur, et je me demande comment, avec une si faible somme, vous pourrez subvenir à tant de dépenses et parer à de si grands embarras. Permettez-moi donc, mademoiselle, de mettre à votre disposition quelques objets qui ne vous seront peut-être pas tout à fait inutiles dans la solennité qui se prépare. En ne me refusant point, vous m'associerez, pour ainsi dire, à vos bonnes œuvres, et c'est moi, mademoiselle, qui resterai votre obligé.

« ROGER. »

Debout sur le pas de sa porte, Catherine se préparait à relire pour la quatrième fois cette lettre, lorsqu'elle fut tirée brusquement du charme qui l'enveloppait, par les exclamations d'une joie bruyante et sauvage. Elle se retourna et vit Marthe, Claude et son père occupés, dans la salle, à vider les deux sacs que le messager avait déposés sur le seuil. La figure de Marthe rayonnait, celle du marguillier resplendissait ; Claude dansait autour des deux sacs, comme un cannibale autour des victimes qu'il se prépare à dévorer.

—Une oie ! deux oies ! trois oies ! criait Marthe en tirant en effet du sac où elle plongeait son bras jusqu'au coude, trois belles oies, blanches comme des cygnes.

—Deux services de toile damassée ! criait de son côté le marguillier en train de fouiller l'autre sac.

—Bonté divine ! un quartier de chevreuil ! disait Marthe, près de se trouver mal.

—Justice céleste ! disait maître Noirel, deux boîtes d'argenterie !

—Du vin cacheté ! ajoutait Marthe en déposant une à une sur le carreau vingt bouteilles au goulot enduit de cire.

—Un pâté ! s'écria le maître d'école en tombant en arrêt devant une citadelle de crôte dorée d'où s'exhalait un fumet enivrant de hachis de lièvre et de perdrix.

—Du café ! dit Marthe, du sucre ! des liqueurs !

—Deux carpes ! s'écria Noirel en dégageant de leur linçueil de mousse

et de fongère deux énormes cétacés qu'il montra méchamment à Claude pour le narguer.

—Eh ! ma mignonne, demanda Marthe à Catherine, nous diras-tu, si ce n'est du ciel, d'où nous arrivent ces richesses ?

—C'est monsieur Roger qui nous les envoie, répliqua la petite vierge en montrant la lettre qu'elle tenait encore à sa main : je vous l'avais bien dit, ajouta-t-elle, que c'était un fils de roi.

—Qu'il soit béni ! s'écria Marthe avec effusion.

—Oui, oui, qu'il soit béni, répéta le marguillier ; car c'est grâce à lui ajouta-t-il dans sa pensée, que mes pauvres écus l'ont échappé belle encore une fois.

On pense bien que durant le reste de la soirée il ne fut question que de Roger ; Claude fut le seul qui ne chanta pas les louanges du jeune étranger. Il avait pâli en l'entendant nommer, et son nez, naturellement en trompette, s'était recourbé en replis tortueux. Il se tint d'abord silencieux et taciturne ; puis, voyant qu'il n'était pour rien dans les préoccupations de Catherine qu'absorbait tout entière l'image de l'absent, il se leva d'un air sombre et se retira, après avoir mis tristement dans sa poche son ablette et ses deux goujons.

La petite vierge veilla bien avant dans la nuit, seule avec Marthe, et ne se lassant point de l'entretenir de Roger, tandis que celle-ci plumait ses oies et s'occupait des apprêts de la fête. Enfin, sur le coup de minuit, sa nourrice exigea qu'elle s'allât coucher, lui faisant observer qu'elle aurait à se lever au point du jour, et qu'il lui restait à peine quelques heures de sommeil et de repos. La jolie fille obéit, mais elle ne dormit guère, et l'aube la trouva éveillée, vive, alerte comme une pochée de souris.

LA SAINT-SYLVAIN.

V.

Enfin il se leva ce grand jour, cause innocente, nous l'avons déjà dit, de tant de trouble et de perturbation. A quatre heures et quelques minutes, le disque enflammé du soleil monta lentement dans l'azur du ciel, et l'unique cloche de l'église rustique sonna à toutes volées en l'honneur de saint Sylvain. François Paty, qui ne sachant rien de ce qui s'était passé la

veille au soir, n'avait guère mieux dormi que sa nièce, mais pour un motif différent, offrit son âme à Dieu, s'habilla à la hâte, et, selon sa coutume, sortit du presbytère pour aller lire son bréviaire en se promenant à travers champs, car il pensait que le cœur de l'homme s'élève plus aisément vers le Créateur, au milieu des splendeurs et des merveilles de la création. L'air frais du matin le calma ; le spectacle toujours jeune et toujours nouveau des éternelles beautés de la nature lui fit oublier pour quelques instants les préoccupations qui l'obsédaient. Il allait le long des blés, tantôt lisant, tantôt fermant son livre, et s'arrêtant pour méditer cet autre grand bréviaire que Dieu a lui-même écrit avec tout ce qui fleurit et verdoie, avec tout ce qui chante et respire. Il allait, contemplant avec un sentiment de reconnaissance exaltée ces bois, ces prés, ce vallon, ces coteaux, et il remerciait Dieu qui lui permettait encore une fois de l'admirer et de le bénir dans son œuvre.

Ce moment d'ivresse religieuse fut court ; les paysans des environs, qui se rendaient à Saint-Sylvain, ramenèrent bientôt le bon pasteur au sentiment de la réalité. En les voyant tous, jeunes et vieux, filles et garçons, parés de leurs habits de fête, François Paty ne peut s'empêcher de faire un triste retour sur lui-même, et il s'en revint soucieux, songeant avec effroi à la collation de Monseigneur, et regardant d'un air contrit ses gros souliers ferrés, ses bas de coton noir blanchis par les années, et sa malheureuse soutane déchiquetée par la faulx du temps. De retour à la cure, il gagna sa chambre aussitôt ; mais à peine y fut-il entré qu'il faillit tomber à la renverse, en apercevant, étalés sur son lit, une paire de bas de filasse jouant la soie à s'y méprendre, des souliers à boucles d'argent, une aube resplendissante, enfin une soutane neuve taillée dans un petit drap du pays, qu'avec un peu de bonne volonté on aurait pu prendre aisément pour du Louviers ou de l'Elbeuf. Le bon curé demanda d'abord si ce n'était pas un rêve, puis, après s'être assuré qu'il était bien éveillé, il toucha tous ces objets l'un après l'autre pour se convaincre qu'il n'était pas le jouet d'un mirage. Il tenait encore l'aube entre ses mains, et il ne se lassait point d'en admirer les riches broderies, quand tout d'un coup la porte s'ouvrit pour donner passage au vicaire, qui se précipita comme une trombe dans l'appartement et se jeta sur François Paty qu'il enlaça de deux bras de fer.

— Mon ami, qu'y a-t-il ? qu'avez-vous, mon bon ami ? demanda le curé tout effaré en essayant de se dégager des étreintes de son vicaire. Mon cher ami,

vous m'étouffez ; ne me serrez pas de la sorte.

— Ah ! monsieur le curé, quelle surprise ! s'écria le vicaire en le serrant plus fort. Quelle reconnaissance ne vous dois-je pas ! C'est plus que la vie que vous me sauvez, c'est l'honneur.

— Mon bon ami, dit doucement François Paty, lâchez-moi, si vous ne voulez que je meure. Voyons, ajouta-t-il après être enfin parvenu à s'arracher aux enlacements d'une gratitude effrénée, qu'avez-vous à parler de surprise et de reconnaissance ? En fait de surprise, je doute que la vôtre soit égale à la mienne.

— Ah ! monsieur le curé, vous m'avez comblé ! s'écria le digne garçon en s'efforçant de porter à ses lèvres la main du pasteur qui s'en défendait.

— Comblé de quoi ? demanda celui-ci. De grâce, mon bon ami, expliquez-vous plus clairement ; car il m'est impossible jusqu'à présent de rien comprendre à vos discours.

— C'est pourtant assez clair comme cela, répondit le vicaire en s'examinant complaisamment des pieds à la tête, et en tournant sur lui-même avec l'innocente coquetterie d'une jeune fille qui essaye devant sa mère sa première robe de bal.

— Grand Dieu ! s'écria tout d'un coup François Paty dont ce petit manège avait fini par attirer et fixer l'attention distraite : que vois-je ? un surplis neuf ! *Tu quoque, mi fili !*

— Vous le voyez, monsieur le curé, reprit le vicaire en l'embrassant de nouveau, mais en y mettant cette fois moins de chaleur et d'empressement, vous le voyez, je me suis paré de vos dons pour venir vous en remercier.

— C'est, ma foi, bien un surplis neuf, répéta le vieux curé en se promenant autour de son vicaire. Ah ça, mais il en pleut donc des surplis, des aubes et des soutanes ! c'est donc comme la manne dans le désert ! Tenez, ajouta-t-il en montrant les objets étalés sur son lit, voici ce que je viens de trouver ici en rentrant. Je vous assure, mon bon ami, que vous ne me devez aucun remerciement et que je suis étourdi autant que vous d'une si étrange aventure.

— Comment, monsieur le curé ! ce n'est pas vous.

— Non, mon ami, je puis vous l'affirmer, et je croirais à un double miracle, si nous n'étions, vous trop jeune encore et moi trop indigne, pour qu'il nous soit permis de supposer que Dieu ait daigné faire des miracles en notre faveur ; à moins pourtant que le bon saint Sylvain, touché de notre peine, n'ait bien vivement intercédé pour nous, ajouta-t-il en hochant la tête.

— Ne serais-ce pas plutôt la bonne Marthe et mademoiselle Catherine ?

— Vous oubliez, mon ami, que les

deux pauvres créatures ne sont pas même en état de donner une petite collation à Monseigneur et aux desservants qui seront ici dans une heure. Je dois même vous avouer, qu'en dépit de ma soutane neuve et de votre magnifique surplis, je reste dans un assez vif embarras. Pour parler net, je ne sais véritablement pas comment nous allons nous tirer d'affaire. Un repas de trente couverts, quand nous n'avons même pas la nappe et les serviettes ! J'avais compté hier sur la pêche de Claude ; ce malheureux n'a rapporté que deux goujons et une ablette. L'éclat de votre surplis et le luxe de ma soutane ne feront que mieux ressortir l'indigence de notre table. Vous savez le proverbe, mon ami : culotte de velours et ventre de son. Je crains bien que Monseigneur ne se le rappelle aujourd'hui.

Ainsi parlant, le bon curé marchait dans la chambre et s'arrêtait de temps en temps devant quelques pieuses images qui tapissaient çà et là les murailles blanches à la chaux. Il était occupé depuis quelques instants à contempler une sainte Catherine qui semblait lui sourire, quand le vicaire, qui se tenait dans l'embrasure d'une fenêtre, jeta tout d'un coup un grand cri.

— Qu'y a-t-il encore ? demanda François Paty.

Et, se retournant vivement, il aperçut son vicaire debout, immobile, les mains jointes, dans une attitude extatique, complètement absorbé par ce qui se passait au dehors. Il s'approcha de la fenêtre qui ouvrait sur la terrasse de la cure, et, s'étant penché pour voir ce qui fixait à ce point l'attention du jeune lévite, à son tour il poussa un grand cri, puis il resta dans une muette extase devant le spectacle qui s'offrait à ses yeux.

C'est que c'était bien en effet le spectacle le plus merveilleux auquel François Paty pût en ce moment souhaiter d'assister. Il aurait vu le bon saint Sylvain lui-même apparaître dans la cour du presbytère, qu'il n'en eût été ni plus étonné, ni plus ravi, ni plus joyeux. Qu'on se figure, sous le dôme des grands marronniers dont la terrasse était plantée, une longue table formée, à vrai dire, des planches étayées par des tréteaux et par des barriques, mais le tout recouvert et caché par une belle nappe damassée dont les plis tombaient jusqu'à terre. Au milieu, se prélassait majestueusement un pâté colossal, flanqué de deux carpes au bleu dont les écailles reluisaient comme une cuirasse d'azur. L'argenterie étincelait à côté de chaque assiette, et çà et là, au milieu des fleurs dont la table était chargée, s'élevaient comme de petites pyramides, des flacons au col allongé. En même temps, un parfum inusité montait de la cuisine de Marthe et se mêlait agré-

blement aux émanations embaumées d'une fraîche matinée de printemps. Après plusieurs minutes silencieuses, le curé et le vicaire, par un mouvement simultané, tombèrent dans les bras l'un de l'autre et se tinrent longtemps embrassés.

En cet instant, Catherine entra, souriante et parée, dans la chambre de son oncle.

—Viens, chère fille, viens dans mes bras, s'écria François Paty en l'attirant doucement sur son cœur ; car c'est toi, je le jurerais, c'est toi, aimable enfant, qui nous vaudras ces surprises et ces enchantements.

Alors la petite vierge, qui pleurait de joie en voyant la joie de son oncle, se prit à raconter, avec un charme toujours nouveau, comment ayant appris le retour du comte des Songères, elle était allée au château de Bigny, et de quelle façon elle avait été rencontrée dans le parc par un jeune homme beau comme un ange et qui devait être un fils de roi.

—Je savais bien, chère fille, dit le curé, que tu étais allée quêter au château de Bigny, mais j'ignorais que le comte fût de retour. Le comte des Songères ! ajouta-t-il d'un air rêveur et comme se parlant à lui-même, il y a eu vingt ans cet hiver...cruel anniversaire et fatal souvenir !

—Vous connaissez M. des Songères, mon oncle ? demanda la petite fée.

—A peine, mon enfant : j'arrivais au pays comme il était près d'en partir. Mais, ma Catherine, ce beau jeune homme que tu as pris pour un fils de roi, ne serait-il pas tout simplement le fils du comte des Songères ?

—Il se nomme Roger, dit Catherine.

—C'est bien lui, c'est bien son fils, ajouta le vieux pasteur en retombant dans sa rêverie.

—Vous le connaissez, mon oncle ?

—Je ne l'ai vu qu'une fois et ce n'était alors qu'un enfant. Ainsi, ma fille, c'est ce jeune Roger qui nous est venu en aide ! Sa belle et noble mère me l'avait bien dit, qu'elle lui laisserait, en s'en allant, son cœur, son âme et sa vie tout entière.

—Vous avez connu sa mère, mon oncle ?

—Oui, ma fille, répondit François Paty dont les yeux se mouillèrent à quelque triste souvenance ; ce fut une martyre sur la terre, et c'est depuis vingt ans un ange dans le ciel.

—Mon oncle, est-ce que c'est vrai ce qu'on dit ? est-il vrai que le comte ait tué sa femme, ou qu'il l'ait fait mourir de chagrin ?

—Ma fille, répliqua tristement le pasteur, il est ici-bas bien des douleurs et bien des misères, ce n'est pas sans raison que cette terre s'appelle la vallée des larmes.

La conversation en était là, et la petite vierge, qui sentait sa curiosité sin-

gulièrement éveillée, ne demandait qu'à la continuer, lorsqu'on vit s'abattre dans la cour du presbytère une nuée de robes noires. C'étaient les desservants des paroisses environnantes, qui, partis tous ensemble d'un même point où ils s'étaient donné rendez-vous, arrivaient en même temps à la cure de Saint-Sylvain. François Paty s'empressa d'aller les recevoir et de leur faire servir à chacun un bon verre de cidre, tandis que Catherine retournait à l'église pour achever de parer l'autel. En traversant la place, elle fut admirée par tous les paysans qui ne l'avaient jamais vue si jolie, si vive ni si avenante. Le fait est qu'elle était charmante avec sa robe de percale blanche, sa ceinture bleue à bouts flottants, ses grands yeux noirs qui étincelaient sous leurs longs cils, et ses cheveux nattés sous le poids desquels son cou mince semblait plier comme une tige surchargée de fleurs. Elle trouva Claude qui l'attendait à la porte de l'église sous l'auvent de tuiles moussues.

—Que te voilà belle, Catherine ! s'écria le pauvre garçon en la contemplant d'un air inquiet et d'un regard jaloux,

—C'est toi qui es beau, dit la jolie fille en souriant.

—Tu trouves ? demanda Claude.

—Oui, tu es très-bien ainsi, répliqua la petite fée en rabattant le col empesté qui lui montait jusqu'aux oreilles ; seulement, ajouta-t-elle, tu feras bien de dire à ton père qu'il t'achète une veste neuve, car celle-ci est trop courte depuis deux ans.

—C'est vrai, dit Claude, essayant, mais en vain, d'allonger les manches de sa veste, et regardant avec confusion ses larges mains rouges et ses poignets osseux.

—Ton pantalon aussi est trop court, ajouta Catherine.

—C'est vrai, dit Claude, regardant avec tristesse les pieds cyclopéens et les chevilles formidables que son pantalon laissait à découvert. Oui, ajouta-t-il avec des larmes dans les yeux, je suis laid, mais je t'aime et je suis dévoué. J'ai de grands pieds et de longues jambes, mais je m'en sers pour te suivre derrière les haies, quand tu t'en vas seule sur Annette. J'ai de larges mains, mais une fois elles ont servi à te défendre.

—Eh bien ! dit Catherine avec un ton de doux reproche, est-ce que je ne t'aime pas, moi aussi ? Depuis quelque temps je te trouve un air tout étrange. Allons, viens m'aider à effeuiller des roses sur les marches de l'autel, et tâche surtout de te distinguer au lutrin.

A ces mots, ils entrèrent tous deux avec recueillement dans le temple rustique que le soleil illuminait à pleins rayon.

Pendant le premier coup de la

messe venait de sonner, et la foule, qui stationnait depuis le matin sur la place, commençait à s'écouler lentement dans la maison de Dieu. Le père Noirel allumait les cierges. Le vicaire allait, venait, et ne se lassait point de faire admirer son surplis neuf dont l'assistance paraissait en effet tout émerveillée. Le petit Jean éclatait de joie sous sa calotte rouge et dans sa robe neuve d'enfant de chœur que lui avait achetée Catherine.

Claude se tenait au lutrin où il assura le timbre de sa voix. Agénouillée au milieu des pauvres du village, la petite vierge, tout en priant avec ferveur, examinait s'il ne manquait rien à l'ordonnance de la fête. Mgr. de Limoges avait fait savoir, par son grand vicaire, qu'il arriverait à l'heure du service divin et qu'il descendrait à la porte de l'église. A dix heures donc, au dernier coup de la messe, tout le monde était à son poste. L'enceinte sacrée regorgeait de fidèles. Les gros bonnets de l'endroit avaient envahi le banc de la fabrique. On ne voyait qu'un banc vide, mais il l'était depuis plus de vingt ans ; c'était celui des seigneurs du pays. Le chœur et l'autel étaient encore déserts : François Paty, son vicaire, tous les desservants et jusqu'au petit Jean, l'encensoir à la main, rangés autour d'un dais champêtre, attendaient sous l'auvent l'arrivée du prélat. Il faisait au dehors une de ces journées de printemps qui ajoutent tant d'éclat et tant de parfums à la poésie des solennités religieuses. Les mousses et les lichens crépitaient sur les toits de chaume ; les chèvrefeuilles et les sureaux exhalaient leurs plus douces senteurs ; le soleil embrasait les vitraux ; le ciel souriait à la terre, et les hirondelles joyeuses traçaient de grands cercles autour du clocher.

Il se fit tout d'un coup dans l'assemblée un mouvement aussitôt comprimé ; tous les regards se tournèrent vers la porte, tous les cœurs battirent à la fois. Une voiture attelée de deux chevaux venait de s'arrêter devant le porche ; Monseigneur de Limoges en descendit, suivi de ses deux vicaires généraux. François Paty s'avança de quelques pas, et s'étant placé entre le dais et le prélat ;

—Monseigneur, dit-il avec une touchante bonhomie, en daignant visiter notre pauvre paroisse, vous prouvez bien que vous êtes sur terre le représentant du Dieu adorable qui choisit une crèche pour berceau. Entrez, monseigneur, dans cette humble église ; vous y verrez, agenouillés sur votre passage, de braves gens, laborieux, patients, résignés, aimant leur prochain, s'aidant les uns les autres, servant Dieu dans la simplicité de leur cœur, et qui garderont, toute leur vie, un pieux souvenir de la grâce de votre présence. La Saint-Sylvain sera dé-

sormais pour ce hameau une double fête ; car, à partir de ce jour, monseigneur vous prendrez place dans nos âmes à côté du saint que nous vénérions.

Telle fut la harangue de François Paty. Si nous n'en connaissons point de meilleures, c'est que nous n'en savons pas de plus courtes.

— Monsieur le curé, répondit l'évêque avec bonté, il est de mon devoir de visiter les paroisses de mon diocèse ; ce devoir est cher à mon cœur : je le remplis avec amour. Cependant je veux que vous sachiez, François Paty, que c'est à vous seul que revient le peu d'honneur qui doit en revenir. Voilà longtemps que je sais ce que vous valez, et, puisque vous avez constamment refusé les hommes que je vous ai offerts, j'ai voulu, en venant vous voir au fond de ces campagnes, vous donner un éclatant témoignage de l'estime que je fais de vos vertus et de vos travaux.

— Monseigneur, dit le bon pasteur qui fondait en larmes, je suis récompensé bien au-delà de mes faibles mérites. Il me semble que je viens d'entendre le voix du bon Dieu, qui m'a dit : François Paty, je suis content de toi.

— Oui, François Paty, oui, mon digne ami, le bon Dieu est content de vous, ajouta l'évêque en lui donnant son anneau à baiser.

Après cette petite scène qui avait singulièrement ému les assistantst Monseigneurs passa sous le dais et s'avança processionnellement entre deux haies de mains jointes et de fronts prosternés, précédé du vicaire qui portait la croix, du père Radigois qui tenait la bannière de Saint-Sylvain, et du petit Jean qui marchait de reculons en encensant avec beaucoup de grâce. Au lieu de cette horrible colophane qu'on brûle, en guise d'encens, dans toutes les églises et même dans les cathédrales, Catherine avait eu la poétique idée de mettre des fleurs des champs dans l'encensoir, si bien qu'à chaque coup que donnait le petit Jean, il tombait sur les pas de l'évêque un bluet, un coquelicot, ou quelques brins de veronique et de germandrée. Quand le cortège eut gagné le chœur, Monseigneur alla s'asseoir, à la gauche de l'autel, dans un fauteuil au-dessus duquel on venait d'attacher le dais, puis le service divin commença.

Que la tâche du romancier s'arrête au pied des autels ! Nous craindrions, en y touchant, de profaner les sacrés mystères. Toutefois, en notre qualité d'historien fidèle, nous devons raconter un petit incident qui faillit troubler la célébration de la sainte messe.

Tout allait pour le mieux. Les cierges ne coulaient pas trop ; la sonnette n'était pas trop fêlée ; le petit

Jean ne manœuvrait pas trop maladroitement et ne s'empêtrait pas trop souvent dans l'ampleur de sa robe neuve. Pour Claude, il se couvrait de gloire. On pensait généralement dans l'assise qu'il n'avait jamais chanté d'une façon si remarquable ; au *Kyrie eleison*, il trouva le moyen de se surpasser. On eût dit qu'au lieu d'un lutrin et de deux chœurs, il y avait dans l'église une batterie de canons chargés à mitraille. Tantôt sa voix pleine et majestueuse grondait comme un tonnerre sous les charpentes de la voûte ; tantôt terrible et profonde, elle mugissait comme un torrent dans un abîme ; d'autres fois, elle partait comme une bombe et menaçait d'enlever la toiture. Il vint un instant où cette voix magique prit un tel développement, que tous les yeux se tournèrent vers le jeune Noirel, et qu'on se mit à le regarder avec ce sentiment d'admiration mêlée de terreur qu'on éprouverait à voir un équilibriste dansant sur une corde, au-dessus d'un gouffre ouvert sous ses pieds. Mais lui, le brave et digne Claude, sans se laisser intimider par les regards de l'assemblée, jaloux de mériter les suffrages de Catherine, il redoublait de force et d'énergie, sa voix montait toujours, et l'honnête garçon touchait au plus beau triomphe qu'il n'avait jamais pu rêver un chœur de paroisse, quand tout à coup... Oh ! amère dérision du sort ! oh ! vicissitudes du lutrin ! oh ! fatalité sans exemple ! Il touchait, disons-nous, au plus haut point de son ambition, il allait poser les colonnes d'Hercule de la voix humaine, quand tout d'un coup il lui échappa ce qu'on est convenu d'appeler un canard. Hélas ! ce ne fut pas un de ces légers canards qui se dissimulent aisément entre les roseaux du rivage ; ce fut un de ces canards monstrueux qui suffisent à ruiner l'avenir de la réputation d'un homme. Ou vit Claude pâlir, son front s'emperla d'une sueur glacée, et le père fut obligé d'achever l'hymne qu'avait commencée le fils.

Quoi donc ? que s'était-il passé ? un génie malfaisant, aux doigts crochus et aux ongles d'acier, venait-il traîtreusement de serrer la gorge de ce chanteur intrépide, qui jusqu'alors n'avait jamais faibli ? Une mouche étourdie, en s'introduisant dans ce gosier sonore, y avait-elle déterminé un funeste chatouillement ? Dieu, qui a posé les limites de toutes choses, avait-il dit à la voix de Claude, comme aux flots de la mer : Tu n'iras pas plus loin ? ou tout simplement, Claude, qui n'avait rien mangé depuis la veille, avait-il succombé sous une de ces subites défaillances auxquelles sont exposées, à jeun, les organisations les mieux trempées et les plus robustes natures ? Rien de tout cela. Claude, qui croyait Roger bien loin, avait rencontré tout

d'un coup le regard de ce jeune homme qui se tenait dans le banc qu'occupait autrefois sa famille, et le malheureux s'était senti fasciné, comme le rossignol par l'œil du basilic. Telle était l'origine du canard dont on parla longtemps dans le pays.

En effet, peu d'instant après l'*Introït*, on avait vu un beau jeune homme, grand, mince, élancé, élégamment et simplement vêtu, traverser gravement la nef et gagner le banc seigneurial. C'était Roger, qui ne fut pas peu surpris, en se retournant aux détonations de la voix du jeune Noirel, de reconnaître le rusé compère qui, quelques jours auparavant, l'avait renvoyé de Saint-Sylvain à la Hachère. Quoique l'assistance fût d'ordinaire très-pieuse et très-recueillie, nous devons convenir qu'elle se montra cette fois passablement distraite, d'abord à cause de la présence de Monseigneur, dont la soutane violette, le camail violet, les gants violets et les bas violets excitaient presque autant de curiosité que de respect ; puis, grâce à Roger, que nul ne connaissait et qui ne tarda pas à attirer sur lui l'attention générale. Catherine était la seule qui ne l'eût point encore remarqué, quand la petite Paquerette la tira doucement par sa robe et lui dit à voix basse :

« Mademoiselle, mademoiselle, regardez donc l'à-bas ce joli monsieur ; c'est lui qui m'a donné, l'autre jour, trois pièces blanches. »

La petite vierge leva les yeux et rougit comme une rose de Provins, en apercevant Roger. Éclairé en cet instant par un flot de soleil qui tombait d'aplomb sur sa blonde tête, Roger avait l'air radieux d'un archange. Catherine resta quelques secondes à le contempler ; puis, le sein ému, elle abaissa les yeux sur son livre de messe.

Pâle, muet, immobile, le front baissé, mais le nez en l'air, car, quelque position et quelque attitude que prit Claude, il était dans la destinée de ce nez en trompette de regarder toujours le ciel, le fils du marguillier dévorait en silence sa honte et ses humiliations. Que devint-il, grand Dieu ! lorsqu'il vit Catherine se lever, sa bourse de quêteuse à la main ! Quand la petite vierge quêtait, le dimanche, à la messe, il entraînait dans les attributions de Claude de la précéder, en criant à chaque station : Pour les réparations de l'église ! et plus souvent : Pour les pauvres de la paroisse, s'il vous plaît ! Jusqu'à ce jour il avait considéré cette tâche comme un plaisir et comme un honneur ; cette fois, en présence de Roger, sous les yeux de cet élégant et beau jeune homme, le pauvre garçon comprit vaguement qu'il allait jouer le rôle d'un niais. Il fallait bien pourtant s'exécuter. Sur un signe de Catherine, Claude se leva, plus rouge

qu'une pivoine, et se prit à marcher devant la petite vierge, écartant la foule et criant de loin en loin, mais d'une voix éteinte et voilée : Pour les pauvres de la paroisse, s'il vous plaît ! Arrivé au banc de Roger, il eût voulu pouvoir s'abîmer à cent pieds sous terre. La belle enfant tendit sa bourse avec un sourire, et le gentilhomme y laissa tomber une pièce d'or.

Après l'*Ite missa est*, Monseigneur fut conduit au presbytère avec le cérémonial obligé. Dès lors le digne prélat se montra bienveillant, affectueux, d'une familiarité tout à fait charmante. Il visita la cure, parut enchanté du bon parfum d'ordre et d'honnêteté qu'on y respirait ; adressa de douces paroles à tous les desservants, s'entretint avec le vicaire, complimenta Claude sur la façon dont il avait chanté au lutrin ; puis, en voyant la petite vierge que lui présentait François Paty :

—Voilà longtemps, dit-il, que j'ai entendu parler de cette aimable et pieuse enfant ; je sais que vous êtes, ma chère fille, l'ange béni de ces campagnes. Continuez, ajouta-t-il en donnant sur ses joues purpurines deux petits coups d'une main blanche et potelée, continuez d'édifier votre prochain par vos bons exemples, car rien n'est plus agréable à Dieu que la grâce et la jeunesse sanctifiées par la piété et la vertu.

On pense quelle jolie révérence tira la jolie fille à Monseigneur.

Cependant, après avoir fait un tour de promenade dans le village, le jeune vicomte se préparait à remonter sur son cheval qu'il avait attaché, près du porche de l'église, à un anneau de fer scellé dans le mur, lorsqu'il vit accourir François Paty qui avait réussi à s'échapper un instant, en apprenant par Catherine que le fils du comte des Songères avait assisté au service divin et qu'il devait être encore dans le hameau.

—Monsieur... lui dit le bon pasteur, mais, s'interrompant aussitôt, il resta muet à le contempler, et ses yeux se remplirent de larmes qui roulèrent silencieusement le long de ses joues.

—Pardonnez-moi, reprit-il enfin avec émotion ; j'étais venu pour vous remercier, et voilà qu'en vous voyant je n'ai pu retenir mes pleurs. O mon Dieu ! est-ce donc vous que j'ai tenu tout petit enfant entre mes bras ? Oui, c'est bien vous, mon Dieu ! car vous êtes le portrait vivant de votre noble mère.

—Vous avez connu ma mère ? s'écria le jeune homme à son tour ému.

—Elle était belle et bonne comme vous, répondit François Paty en lui prenant les deux mains dans les siennes. Mais, monsieur, vous ne pouvez pas nous quitter ainsi. Venez vous asseoir à notre table chargée de vos

dois ; votre présence y sera un bienfait de plus.

A ces mots, il entraîna Roger qui se laissa conduire sans opposer beaucoup de résistance. En le voyant, Catherine sentit battre doucement son cœur, et Claude, qui avait la conscience de ses méfaits, alla se cacher tout penaud derrière son père. Roger eut le bon goût de le saluer avec politesse et de n'avoir point l'air de le reconnaître. Sur ces entrefaites, Marthe, le visage illuminé autant par la joie de son âme que par le feu de sa cuisine, vint annoncer que la collation était servie. Guidé par François Paty, Monseigneur, sans plus attendre, passa sur la terrasse où le suivit un nombreux cortège. A voir Catherine et Roger au milieu de toutes ces robes noires, on eût dit deux jolis pigeons blancs enveloppés par une bande de corbeaux. Les deux jeunes gens se placèrent l'un près de l'autre, au grand déplaisir de Claude, qui se vit relégué au bout de la table, entre le vicaire et le marguillier.

Le repas fut animé par une douce gaieté, que ne gêna point la présence du prélat. Il est à remarquer que, en général, rien n'est plus gai ni plus charmant que ces réunions de curés de campagne. Les cœurs purs et seins font les esprits joyeux et contents, presque toujours il se cache sous ces robes austères beaucoup de grâce et d'agrément qu'on ne soupçonne pas d'abord et qu'on est tout surpris de découvrir. Monseigneur mangea de grand appétit et fit honneur aux vins du château de Bigny, sans s'inquiéter de savoir comment le pauvre François Paty, avec ses huit cents francs d'appointements, avait pu s'y prendre pour lui offrir un gala si somptueux. En ceci, tous les supérieurs sont les mêmes, les grands ne se doutent jamais de l'embarras qu'ils causent aux petits lorsqu'ils leur font l'honneur de s'asseoir à leur table, et il ne leur viendrait pas à l'idée de se dire que le vin qui rougit leur verre et la tranche de pâté qu'ils ont sur leur assiette ont coûté des mois de privations, des journées d'angoisses, peut-être des nuits sans sommeil.

—Eh bien, messieurs, vous le voyez, disait le prélat en ôtant avec soin les arêtes d'un tronçon de carpe que François Paty venait de lui servir, quelques-uns d'entre vous se plaignent de la modicité de leur traitement ; voilà pourtant le curé de Saint-Sylvain qui, avec ses huit cents francs par an, trouve le moyen d'enrichir les pauvres et de nous donner un royal festin.

—Monseigneur, répondit le vieux pasteur en souriant, c'est que le Dieu que nous adorons est toujours le Dieu des miracles, le Dieu bon et tout puissant, qui sait, quand il daigne le vouloir, changer l'eau en vin, charger

de poissons les filets des apôtres, et multiplier les pains pour nourrir la foule au désert.

Monseigneur sourit, lampa un verre de vin de Bordeaux, eut l'air de comprendre et ne comprit pas. Les desservants, qui avaient gagné un vif appétit en venant à pied de leurs cures respectives à celle de Saint-Sylvain, jouaient de la fourchette à qui mieux mieux. Le marguillier dévorait, c'est le mot. De son côté, le vicaire n'allait pas trop mal. Claude seul ne mangeait pas. Il regardait d'un œil triste et jaloux Catherine et Roger, qui causaient gentiment entre eux, il souffrait de les voir si beaux l'un et l'autre, et il avait envie de pleurer. Son père avait beau dire, en lui donnant un coup de pied sous la table : « Mange donc, fainéant, puisque ça ne coûte rien. » Claude secouait la tête, soupirait et ne mangeait pas.

La collation se prolongea jusqu'au premier coup de vêpres. Monseigneur se leva de table pour se rendre à l'église, où il confirma tout le monde. Cela fait, le prélat monta dans sa voiture et s'éloigna au pas de ses chevaux, après avoir embrassé François Paty, pincé la joue de Catherine, et béni en masse toute la commune agenouillée sur son passage.

Une heure après, Roger s'éloignait, lui aussi, au trot de son cheval, heureux de sa journée et se promettant bien de revenir dans cette cure où il venait pour la première fois de connaître les joies du cœur et d'entendre parler de sa mère.

—Nous nous reverrons, lui dit le bon pasteur qui l'avait accompagné jusqu'au bout du village, nous nous reverrons souvent. C'est le vœu de mon cœur, ajouta-t-il en lui prenant la main ; sachez que c'est aussi la volonté de votre sainte mère qui est dans le ciel.

A dix heures du soir, tout reposait à Saint-Sylvain. Catherine et Claude veillaient seuls. La petite vierge rêvait, accoudée sur l'appui de sa fenêtre ouverte. Claude baignait son chevet de pleurs.

—O mon Dieu ! disait-il avec un morne désespoir ; Dieu, qui les avez faits si beaux, pourquoi m'avez-vous fait si laid ?

Pendant ce temps, Roger suivait lentement le chemin qui mène de Saint-Sylvain au château de Bigny. Il faisait une douce nuit. Les étoiles brillaient au firmament ; la lune blanchissait le sentier, et Roger écoutait chanter en même temps les rossignols dans les haies, l'amour et la liberté dans son âme.

VI.

BABIL, AMOUR ET VENGEANCE.

Saint-Sylvain et le presbytère avaient repris leur train de vie accoutumé. Chacun était retourné à ses de-

voirs et à ses travaux, François Paty à ses ouailles, Claude à sa classe où depuis quelque temps il suppléait son père, Catherine à ses broderies, la bonne Marthe aux soins du ménage. Le vicaire avait serré son magnifique surplis ; le curé en avait fait autant de sa soutane neuve, de ses bas de fillosette et de ses souliers à boucles d'argent ; grâce au petit Jean, les chandeliers de cuivre qui décoraient l'autel étaient rentrés dans leur étui de serge verte ; pieds nus, ses cheveux en broussailles, sa gaule à la main, et sa robe à mi-jambe, la petite Paquerette promenait, comme devant, ses pourceaux le long des chemins. En apparence, rien n'était changé ; mais en y regardant d'un peu près, on aurait pu s'assurer aisément que ce grand jour, que nous avons vu briller sur Saint-Sylvain, avait laissé dans deux cœurs de notre reconnaissance des traces vives et profondes. Sans parler ici de Roger, et pour nous en tenir au village, on a compris déjà qu'il s'agit de la petite vierge et du fils du marguillier.

Claude ne s'était pas relevé de l'horrible canard qui l'avait si fatalement interrompu au plus beau moment de ses triomphes. Il savait qu'on en parlait dans le pays, et ne se dissimulait pas que sa carrière de chantre au lutrin s'en ressentirait, en supposant qu'elle n'en restât point entravée. Claude avait des envieux ; son éducation, sa position sociale, les écus présumés de son père, la familiarité dont il jouissait auprès de la petite vierge, l'opinion très-accréditée qu'il devait l'épouser un jour et que c'était exprès pour lui qu'achevait de se développer et de s'épanouir cette fleur de grâce, d'innocence et de gentillesse ; tout cela faisait que Claude comptait plus d'un ennemi dans la jeunesse de la commune, et qu'en général on ne le voyait pas d'un bon œil. Pour la malveillance qui jusqu'alors avait cherché vainement sur quoi s'exercer, on juge quelle proie ce dut être que cet affreux canard échappé du gosier de Claude ! Les jeunes gars, qui le jalouaient, n'hésitèrent pas à déclarer qu'il s'était couvert de honte ; les jeunes filles, qui lui en voulaient secrètement de les négliger pour rôder autour de la petite fée, ne pouvaient s'empêcher de reconnaître que, depuis quelque temps, Claude avait singulièrement baissé. Nous-même, hélas ! nous sommes obligés de convenir que, le dimanche suivant, intimidé par le souvenir d'un si grand désastre, il chanta les vêpres de façon à réjouir les méchants, et qu'on fut en droit de se demander, dans la partie désintéressée de l'assistance, ce qu'était devenue cette voix qui, durant deux ans et plus, n'avait point connu de rival.

Ce n'était ni l'orgueil ni la vanité

qui se plaignaient en lui ; les gloires de ce monde ne préoccupaient guère ce cœur blessé, agité d'autres soins. Depuis qu'il avait aperçu pour la première fois, à la grille du parc de Bigny, Roger tenant dans sa main le petit pied de Catherine pour l'aider à sauter sur Annette, Claude avait perdu le repos de son âme ; à partir du jour de la Saint-Sylvain, ce sourd-malade, qu'il éprouvait déjà, s'était changé en une maladie qui, pour n'être pas définie n'en était pas moins douloureuse. C'était comme une flèche invisible qu'il avait au flanc : plus il se démenait pour s'en débarrasser, plus le trait pénétrait avant dans la blessure. De quelque côté qu'il se tournât, partout et toujours il voyait l'image du jeune et beau Roger souriant à Catherine, et le pauvre garçon se débattait avec désespoir sous le sentiment qu'il avait de sa propre laideur. L'idée que ce jeune homme avait désormais ses entrées à la cure, qu'il pouvait y revenir et qu'il y reviendrait à ses heures, cette idée ne lui donnait ni paix ni trêve, et ce qu'il souffrait ne saurait s'exprimer ; car ce n'était pas de l'amour qu'il avait pour Catherine, c'était de l'adoration, une adoration naïve et, disons le mot, religieuse. D'un geste, la petite vierge l'eût envoyé au bout du monde ; ce n'est point une exagération d'avancer qu'au besoin, et même sans besoin, il se serait bien fait hacher pour elle ; nous ne sommes pas bien sûr qu'il n'ait jamais baisé l'empreinte de ses pas. Il l'aimait comme on aime lorsqu'on sait aimer : à son insu, sans y rien comprendre, sans le lui dire à elle, sans se l'avouer à lui ; seulement, elle était sa vie, et de même que, par un temps d'orage, nous subissons les influences de l'atmosphère sans songer, pour la plupart, à nous rendre compte du phénomène de la rarefaction de l'air, de même Claude, depuis que Roger lui était apparu, souffrait et s'agitait sans trop chercher à s'expliquer pourquoi. On croira sans peine que la façon dont il faisait sa classe se ressentait quelque peu des dispositions de son esprit. S'il lui arriva, en ces jours de trouble, de prendre les A pour les B, qu'il lui soit beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé ! Tantôt il tombait dans une sombre rêverie dont ses élèves profitaient pour lui tirer la langue et lui faire les cornes ; tantôt, l'oreille au vent, l'œil aux aguets, s'il entendait le pas d'un cheval, s'il voyait passer à travers la vitre une vague silhouette, il se précipitait hors de l'école, et le plus souvent, en rentrant, il trouvait la salle vide, les petits drôles s'étant hâtés de décamper et combien les préoccupations de l'amour sont incompatibles avec les devoirs du professeur, c'est que, devenus grands, tous ces petits polissons se firent remarquer

par une ignorance crasse, et qu'il est à Saint-Sylvain, grâce aux distractions du jeune Noirel, toute une génération hors d'état de lire aucune des belles choses qui s'impriment aujourd'hui : tous braves gens, d'ailleurs, et ne parlant jamais de Claude qu'avec reconnaissance et respect.

(A continuer.)

Les Hommes jugés par les Femmes.

AMOUR DE LA GLOIRE.

Rien de plus égoïste que l'homme passionné pour la gloire, c'est-à-dire que l'homme possédé de la passion de se faire une éclatante renommée. Pour y réussir, il bouleversera le monde, s'il le faut et s'il le peut ; il comptera pour rien le malheur d'un million de créatures innocentes. C'est l'amour de la gloire qui a fait tous les conquérants, c'est-à-dire les plus grands fléaux de l'humanité. C'est l'amour de la gloire qui forma ces prétendus héros, ces hommes saugonnaires qui ont ravagé le monde, et dont les talents funestes n'ont produit que la mort et la désolation. De toutes les passions, c'est l'amour de la gloire qui a fait commettre le plus de crimes, et les crimes les plus atroces. Alexandre, surnommé le Grand par les grands amateurs de la gloire, cet Alexandre a fait verser plus de pleurs, a répandu plus de sang, commis plus d'injustices, plus de meurtres, plus de forfaits, que n'en peuvent commettre en plusieurs siècles les scélérats que nous appelons brigands, et que les lois condamnent justement aux derniers supplices. (MADAME DE GENLIS.)

On serait épouvanté, si l'on voyait à découvert le fond du cœur des hommes dominés par l'amour de la gloire. Si l'on avait pénétré toutes les pensées secrètes d'Alexandre, de Jules César, de Charles XII, roi de Suède, ils auraient fait horreur. (MADAME DE GENLIS.)

AMOUR-PROPRE.

L'amour-propre est le talon d'Achille, chez presque tous les hommes. (MADAME NECKER.)

Ce qui plaît surtout aux hommes, c'est d'être aimés pour leurs défauts et vantés sur toutes les qualités qui leur manquent ; avec la faculté de les supposer tels qu'ils voudraient être, on leur donne une si grande joie d'amour-propre, qu'ils n'en demandent pas d'autre. (MADAME SOPHIE GAY.)

ATTACHEMENT.

Il faut convenir que les femmes sont plus délicates que les hommes en fait d'attachement. Il n'appartient qu'à elles de faire sentir par un seul

mot, par un seul regard, tout un sentiment. (Madame de LAMBERT.)

Les hommes froids et égoïstes trouvent un plaisir particulier à se moquer des attachements passionnés, et voudraient faire passer pour factice tout ce qu'ils n'éprouvent pas. (Madame de STAEL.)

BIZARRERIE.

Les hommes sont bizarres ; ils ne savent rien refuser à une femme qui leur est étrangère, et celle qui mérite le plus leurs égards semble toujours celle qui en obtient le moins. (Madame de SALM.)

BLAME.

Les hommes blâment les gens qui sont en faveur, des mêmes choses qu'ils feraient s'ils y étaient. (La reine CHRISTINE de Suède.)

BONTE.

Ne cherchez pas à être grand, mais à être bon ; ne cherchez pas à être célèbre, mais à être utile. La plus grande gloire qui rayonne à mille lieues de nous ne vaut pas le sourire de contentement et d'amitié sur le visage d'un de nos voisins. (Madame de LAMARTINE mère.)

BRAVOURE.

Ce n'est point le courage qui fait courir un jeune homme de quinze ans à l'armée. Il ne saura s'il en a, qu'au retour de la campagne. (Madame de PUISIEUX.)

CARACTÈRE.

Un des plus sûrs moyens de pénétrer le caractère des hommes, c'est de suivre leur conversation. (Mademoiselle de SOMMERY.)

CATON.

Caton, tout admirable qu'il paraissait, était une espèce de pédant de la liberté et de l'honneur. (La reine CHRISTINE de Suède.)

CÉLIBATAIRE.

C'est la vanité des jeunes célibataires qui cloue tant de maris au pilori du ridicule ; que d'Orgons futurs il y a cependant dans ces Paolos d'aujourd'hui ! (Madame C. BACHI.)

CHATEAUBRIAND.

M. de Chateaubriand, même dans sa jeunesse, était d'une taciturnité peu commune, au point que je pensais souvent qu'il aimait mieux, et non sans raison, s'entretenir avec lui-même qu'avec tout autre. Si la conversation ne se portait point sur un sujet qui frappât son imagination, ou seulement si dans le cercle il se trouvait une personne qui ne lui fût pas agréable, il gardait un profond silence, en sorte que, parmi tant de gens avides de le connaître, beaucoup ont pu se trouver avec lui pendant plusieurs heures sans entendre le son de sa voix...

M. de Chateaubriand, dans sa jeunesse, avait la plus charmante tête que l'on pût voir. Sans exagérer le moins du monde, on peut dire que le génie brillait dans ses yeux, dont l'expression avait quelque chose de magique. Son sourire était ravissant ; il en a conservé le charme jusqu'à ses derniers jours, ce qui l'a aidé bien souvent à répondre autrement que par des mots au torrent d'éloges admiratifs qui l'attendaient dans tous les salons de l'Europe, où beaucoup de ceux qui le voyaient fréquemment n'ont connu de lui que ses chefs-d'œuvre et son sourire.

On a souvent reproché à M. de Chateaubriand d'être atteint de cette faiblesse que M. Saint-Marc de Girardin, dans un article sur J.-J. Rousseau, appelle la *préoccupation malade du moi*, et de se nommer trop souvent lorsqu'il écrit. Toute l'admiration qu'inspire l'auteur du *Génie du Christianisme* ne peut empêcher que l'on n'accorde à ses critiques et à ses ennemis un fait aussi regrettable... Plût au ciel que l'auteur des *Martyrs* n'eût jamais voulu devenir un homme d'Etat ! Sa carrière politique n'a rien ajouté à sa renommée, et, seule, elle a pu lui faire connaître le sentiment de la haine et lui créer des ennemis. Si M. de Chateaubriand se fût contenté de sa gloire littéraire, cette gloire était encore trop radieuse pour ne point répandre du charme sur sa vieillesse. Peut-être alors son regret de n'être plus jeune eût-il été moins profond, moins amer, et ne l'eût-il pas conduit si tristement au tombeau. (Madame de BAWR.)

CICÉRON.

Cicéron était l'unique poltron capable de grandes choses (La reine CHRISTINE de Suède.)

COEUR.

Il y a bien de la bizarrerie dans le cœur des hommes : souvent ils méprisent ce que la nature a formé de plus aimable, pour s'attacher, comme des forcenés, à des créatures sans mérite et sans conduite. Madame de PUISIEUX.)

La tête d'une femme est toujours sous l'influence de son cœur ; mais le cœur d'un homme subit ordinairement l'influence de sa tête. Lady BLESSINGTON.

CONTRADICTIONS DE L'HOMME.

De tout temps, les hommes n'ont pas été d'accord avec eux-mêmes ; tels ils ont été, tels ils seront toujours. (Madame de PUISIEUX.)

Une des choses que les hommes pardonnent le moins, c'est la contradiction directe de leurs opinions. (Madame NECKER.)

Les hommes qui contredisent le plus sont ceux qui savent le moins supporter la contradiction. (Madame de VERZURE.)

Les hommes contredisants se contredisent souvent eux-mêmes. (Madame de VERZURE.)

CONVICTIONS.

On isole trop par habitude le caractère d'un homme de ses convictions politiques. Ces deux choses sont inhérentes comme le bras et la main. (Madame C. BACHI.)

COQUETTE.

Les hommes appellent coquette la femme qui leur plaît, s'ils ne peuvent réussir à lui plaire. (Madame F. de PUSSY.)

COQUETTERIE.

Les hommes admirent la vertu ; mais c'est la coquetterie qui les subjugue. (Madame d'ARCONVILLE.)

COURAGE.

Un homme ne devrait jamais se vanter de son courage, ni une femme de sa vertu, de peur qu'en agissant ainsi, ils ne fussent cause qu'on mît leur existence en question. (Lady BLESSINGTON.)

COURTISANS.

Le bonheur n'a jamais habité dans le palais des rois, les courtisans en conviennent ; on peut bien les croire. (Madame CAMPAN.)

Les deux principales choses nécessaires à un courtisan sont une conscience flexible et une inflexible politesse. (Lady BLESSINGTON.)

Un homme de cour ressemble à certaine colonne de marbre ; il est dur, poli et bigarré comme elle. (La reine CHRISTINE de Suède.)

Qu'est-ce que les courtisans ? Des glorieux qui font des bassesses, ou des mercenaires qui se font payer. (Madame de LAMBERT.)

Les courtisans nous crient : " Donnez-nous sans compter ! " Et le peuple : " Comptez ce que nous vous donnons ! " (MARIE LECKZINSKA.)

Les Femmes Jugées par les Méchantes Langues.

ABAISSEMENT.

N'abaissez point sans nécessité une femme orgueilleuse. « La haine d'une femme est féroce quand la honte l'aiguillonne. » (JUVENAL.)

Les femmes ne savent pas tomber. Il en est peu qui restent grandes dans l'abaissement. En revanche, elles s'é-

lèvent à merveille, et les plus humbles sont bientôt égales aux fortunes les plus inattendues. (P.-J. STAHL.)

ACTION.

Si les discours plaisent aux femmes, les actions seules ont la vertu de les convaincre. (OVIDE.)

ACARIATRETÉ.

Une femme acariâtre, un fils boudeur, un billet à payer, un autre qu'on ne peut se faire payer, celui que le débiteur laisse protester, ou dont un escompte vous rogne le quart ; un enfant pleureur, un chien hargneux, un cheval favori qui s'estropie tout à coup au moment où vous allez vous en servir ; une riche douairière qui, par un testament perfide, vous laisse moins d'argent que vous n'en attendiez :—ce sont là de petits maux.—Eh bien, je connais peu d'hommes qui ne s'en irritent pas.

Je suis philosophe ; qu'ils aillent à tous les diables ! billets, bêtes, hommes, et—j'allais ajouter les femmes—mais non... (BYRON.)

ADULATION.

On peut tout risquer avec les femmes quand il s'agit d'adulation ; on les trouve toujours, en pareil cas, d'une crédulité si sotte, qu'il y a peu d'honneur à les tromper. (SCHULZE.)

Une femme d'esprit peut aimer à être louée ; une sotte seule peut supporter qu'on l'adule. (P.-J. STAHL.)

ADULTÈRE.

La loi de Moïse condamnait à mort la femme adultère ; chez les Egyptiens, on lui coupait le nez ; par la loi Julia, chez les Romains, on lui coupait la tête ; aujourd'hui, en France, quand une femme est surprise en flagrant délit, on se moque de son mari. (CHAMFORT.)

AFFAIRES.

Dans les affaires d'intérêt, les femmes ont, en général, moins de justice, mais plus de loyauté que les hommes ; elles réservent la mauvaise foi pour des affaires d'un autre genre. (LÉVIS.)

Quand on est aimé d'une belle femme, on se tire toujours d'affaire dans le monde. (VOLTAIRE.)

AFFECTATION.

Défauts pour défauts, ceux qui sont naturels sont beaucoup plus supportables que les qualités qui sont affectées. Une femme affectée et prétentieuse n'est jamais jolie. (SAINT-ÈVRE-MONT.)

Que la femme que vous épouserez n'ait point un langage affecté. Il faut qu'un mari puisse faire impunément devant elle un solécisme. (JUVÉNAL.)

AFFECTION.

L'affection est entre l'amour et l'attachement. C'est ce qui reste de l'amour, un peu plus que de l'amitié, un peu moins que du sentiment. Une femme a de l'affection pour un homme qu'elle n'aime plus, mais qui lui plaît encore. (P.-J. STAHL.)

AFFLICTION.

Le cœur d'une femme n'est jamais si rempli d'affection qu'il n'y reste quelque coin pour la flatterie et pour l'amour. (MARIVAUX.)

Il est plus difficile de consoler une femme affligée qu'une femme désespérée. (P.-J. STAHL.)

AGACERIES.

Toutes les agaceries des femmes sont perfides, tout leur art est empoisonné ; et, comme les araignées ne tendent leurs toiles que pour attraper les mouches, les femmes ne se rendent aimables que pour enjôler les hommes. (LE P. DU BOSQ.)

AGE.

Passé quarante ans, une vieille femme devient un grimoire indéchiffrable, et il n'y a plus qu'une vieille femme capable de deviner une vieille femme. (DE BALZAC.)

Quelques personnes comptent l'âge des femmes par leurs soleils ou leurs années ; je crois que la lune serait plus convenable pour ces chères créatures.—Et pourquoi ? Parce qu'elle est inconstante et chaste : je n'en sais pas d'autre raison. (BYRON.)

La question la plus barbare qu'on puisse adresser à une femme, c'est de lui demander son âge. (SAINT-OMER.)

AGITATION.

Diriger des femmes, c'est perdre le repos. (PUBLIUS SYRUS.)

L'agitation d'une femme a un but, alors même qu'elle l'ignore, car elle a toujours une cause. (P.-J. STAHL.)

AGRÉABLE.

Une femme agréable est une femme qui n'est ni jeune, ni jolie, ni spirituelle et qui peut s'en passer. (P.-J. STAHL.)

AGRÉMENTS.

Quand on a perdu la jeunesse, c'est une folie de croire qu'on en puisse retenir les agréments. (SAINT-ÈVRE-MONT.)

AMABILITÉ.

Il y a beaucoup de femmes qui seraient fort aimables, si elles pouvaient oublier un peu qu'elles le sont. (MARIVAUX.)

AMBITION.

Quoi qu'on en puisse dire, la grande ambition des femmes est d'inspirer de l'amour. Tous les soins qu'el-

les prennent ne sont que pour cela, et l'on n'en voit point de si fière qui ne s'applaudisse en son cœur des conquêtes que font ses yeux. (MOLIÈRE.)

ÂME.

Il paraît que les femmes n'ont pas toujours eu une âme. Aristophane, un païen il est vrai, affirme qu'après cette vie la femme n'en vivra pas une deuxième. Saint Augustin lui-même, qui n'est pas un païen, est loin d'être complètement édifié sur ce point délicat. « C'est une question, dit-il, de savoir si les femmes ressusciteront en leur sexe. Il serait à craindre qu'elles ne nous induisissent en tentation à la face de Dieu même. » Des casuistes ont soutenu, vers le XVII^e siècle, que « le Christ n'était point mort pour les femmes. » Dans une grande partie de l'Afrique et de l'Asie, on borne la vie de nos compagnes à la vie terrestre et on ose prétendre que l'âme leur manque absolument. Les Persans, d'après Chardin, seraient moins affirmatifs, ils se contentent d'exclure les femmes du paradis des hommes, et leur en accordent un petit, mais spécial et d'ordre inférieur. Mahomet est plus libéral ; il promet le paradis à celles qui auront cru et fait de bonnes œuvres. Quant à Manou, il veut bien reconnaître une âme à quelques femmes ; mais c'est une concession évidemment insuffisante, puisque d'après lui, toute femme qui aurait trompé son mari ne pourrait plus revivre que dans le corps d'un chacal. (P.-J. STAHL.)

AMÉRICAINES.

Les Américaines vivent en contemplation d'elles-mêmes, dédaignent les hommes et adorent la monnaie. (A. BELLEGARRIGUE.)

O femmes ! votre ami véritable n'est pas l'homme que votre beauté entraîne, mais celui que vos défauts attendrissent. (LEMONTEY.)

L'ami le plus intime d'une femme est moins aimé que le confident de son amour. (MEILHAN.)

Les jeunes femmes ont un malheur qui leur est commun avec les rois, celui de n'avoir point d'amis ; mais heureusement elles ne sentent point ce malheur plus que les rois eux-mêmes. La grandeur des uns et la vanité des autres leur en dérobe le sentiment. (CHAMFORT.)

TRÉSOR DES NOURRICES

Mères qui avez des enfants difficiles à élever servez-vous du Trésor des Nourrices du Dr. Picault. C'est le seul remède approuvé et ne vous laissez pas imposer par les annonces pompeuses faites dans les gazettes. — PICAULT & FILS, coin des Rues Notre-Dame et Bonsecours, Montréal.

27 juillet 1896.

an 4—79

LE PAYS

MONTREAL, 20 NOVEMBRE 1868

Les émeutes dans les élections.

Nous voyons par les derniers télégrammes d'Europe que des émeutes graves ont eu lieu à Manchester et Birmingham, pendant les premiers jours de l'élection générale qui se fait actuellement.

Il est d'habitude chez les journalistes conservateurs de saisir la plus légère occasion de critiquer les institutions républicaines, et rien n'excite leur verve et leur indignation comme le récit de quelque rixe électorale chez nos voisins.

Les Etats-Unis viennent de traverser une des crises les plus mémorables de leur histoire, car sur l'élection présidentielle qui vient de se faire roulaient pour ainsi dire les destinées de l'Union. Pourtant, excepté dans quelques Etats du Sud qui n'acceptent ni les faits accomplis, ni les décisions suprêmes du Congrès, ni les conséquences pourtant si bénignes d'une guerre qu'ils ont suscitée, l'ordre n'a point été troublé.

Les votes pour les candidats à la présidence ont été déposés partout sans bruit, sans combats, sans recours à la force publique, et le seul grondement de canons chargés à poudre a proclamé paisiblement le triomphe de l'élu du peuple dont le mandat ne portera nulle trace sanglante.

Quelle est la raison d'un tel phénomène ? Les hommes de la jeune Amérique sont-ils meilleurs, plus sages, plus dévoués, plus vertueux que ceux de la vieille Europe ? Hélas ! cela est peu probable ; mais les institutions républicaines, ayant pour objet la protection des intérêts du plus grand nombre, s'appuient davantage sur la raison et sur la justice. Nul n'a d'intérêt à favoriser la corruption ou la violence, parce que ces armes peuvent toujours se tourner un jour contre ceux qui en favorisent l'usage.

La cause évidente de la manière réellement paisible dont se font les élections aux Etats-Unis s'explique sans aucun doute par le scrutin secret et par la limite du temps de la votation qui se fait en un seul jour dans toute l'étendue de la république.

En effet, que nous dit le télégraphe ?

« Des émeutes ont eu lieu à Birmingham. Des boutiques ont été saccagées. Aux dernières nouvelles la populace et la police se battaient. »

« Des troubles ont lieu à Belfast et l'élection a été remise à un autre jour par suite de ces désordres. Les troupes occupent la ville. »

Supposons un instant que les gens qui ont excité le désordre ou qui y ont pris une part active aient pu déposer leur vote sans que personne au monde

puisse connaître, sans leur consentement, dans quel sens ils l'ont voulu donner ; si, de plus, tous les votes devaient être déposés en une seule et même journée, quel intérêt pourrait avoir le peuple, c'est-à-dire le plus grand nombre, à risquer de perdre ses votes en fournissant à l'autorité un prétexte quelconque de suspendre et d'empêcher l'élection ?

La votation en une seule et même journée rend impossible l'organisation de ces partis armés (de bâtons ou de billets de banque) qui vont, comme nous l'avons vu presque partout dans le Canada, d'une localité à l'autre exercer la corruption ou l'intimidation. Le vote au scrutin peut seul permettre aux timides, aux faibles comme aux citoyens seulement paisibles de faire peser dans l'état leur opinion réfléchie et indépendante.

Qu'avons-nous à craindre ?

Il vaut mieux parfois céder la parole aux intéressés que de plaider leur cause. C'est ce que nous jugeons convenable de faire aujourd'hui au sujet de la Nouvelle-Ecosse. Nous donnons, ci-dessous, la traduction d'un article éditorial publié dans le *Morning Chronicle* d'Halifax, organe de M. Annand, un des chefs du mouvement du rappel, ministre dans le gouvernement local, et gendre de M. Howe. Mieux que tous nos commentaires, la lecture de cet article établira aux yeux des moins clairvoyants la disposition des esprits dans la Nouvelle-Ecosse, l'intensité du mouvement ainsi que les espérances qu'on entretient sur le succès ; en un mot, c'est le diapason du sentiment public. Nous cédon's la parole à notre confrère :

« On peut considérer la défection de M. Howe comme le dernier effort tenté par les Canadiens pour faire échouer le rappel de l'acte d'union. Si nous pouvons amener le chef du mouvement anti-unioniste à accepter l'état de choses actuel, la cause du rappel recevra un tel coup qu'elle ne s'en relèvera plus : c'est ainsi qu'ont probablement raisonné MM. McDonald et Cartier. Ils sauront bientôt cependant qu'ils se sont trompés, et que M. Howe ni un autre homme, pas plus que mille personnes, ne peuvent causer un préjudice réel à la cause du rappel, dans les dispositions où se trouvent en ce moment le peuple, la législature et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. »

« Nous n'examinerons pas en détail les raisons par lesquelles M. Howe essaie de justifier sa volte-face. »

« Il nous suffira de dire que les anciennes colonies de ce continent, dont la cause n'atteignait pas, comme droit, la moitié de la valeur de la nôtre, ont réussi à obtenir leur indépendance et cela au milieu d'une foule

de difficultés beaucoup plus grandes et plus graves que celles par la vue desquelles l'imagination de M. Howe s'efforce de décourager les esprits et de détruire l'espoir du peuple de la Nouvelle-Ecosse. »

« Qu'était-ce qu'un léger droit de timbre ou l'impôt sur le thé, lorsqu'on le compare avec la complète destruction de tous les droits constitutionnels de cette loyale Province livrée pieds et poings liés à la tyrannie du Canada ? Les vieilles colonies n'étaient qu'une poignée d'hommes. D'un côté, les colonies fidèles les combattaient, de l'autre, les sauvages leur donnaient la chasse, tandis que l'armée et la flotte de la Grande-Bretagne les attaquaient en face. »

« Leur situation paraissait désespérée, car elles se trouvaient réduites à leurs seules forces ; et cependant c'est à ce moment que, déterminées, elles prirent la résolution de résister à l'oppression du roi et du parlement d'Angleterre, et qu'elles réussirent, ainsi que l'observe M. Howe, à devenir une grande confédération. »

« Les colons eurent à combattre l'hostilité personnelle d'un monarque opiniâtre tourné contre eux, l'opinion du peuple anglais, violemment et presque tout entier opposé à leur projet ; ils n'avaient point de marine et se trouvaient sans finances pour payer et maintenir une armée, et malgré ces désavantages, ils présentèrent un visage courageux et tranquille à ces dangers, à ces difficultés, à ces embarras ; ils triomphèrent des canons et des bayonnettes de la métropole et sortirent de cette lutte inégale, non-seulement sans défaite, mais comme des conquérants glorieux et triomphants. »

« Notre position pour atteindre le meilleur résultat est mille fois plus favorable que ne fut la leur durant les cinq premières années après le commencement de leur lutte. Nous n'avons pas la moindre raison de craindre que l'Angleterre demeure sourde à nos réclamations et nous réduise à recourir à un appel aux armes et à l'effusion du sang. »

« Nous savons que les dispositions de notre Souveraine envers nous sont, comparées à celles qu'avait George III pour les anciennes colonies, tout à fait angéliques. »

« Si jamais le peuple de la Nouvelle-Ecosse pouvait être amené, par la folie de l'Angleterre et la tyrannie des ministres canadiens, à se dégager de son serment d'allégeance à la couronne, ou bien s'il concevait le désir de s'annexer à la grande république voisine, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de pouvoir au monde qui put empêcher l'accomplissement de ce projet. »

« Qu'avons nous donc à craindre ? Notre cause est une cause sacrée et

sainte entre toutes. Nous n'avons rien à appréhender, et si nous savons persévérer, il n'est rien sous le ciel qui puisse nous empêcher d'assurer notre indépendance.

« Si nous continuons à rester unis et fermement attachés aux déterminations que nous avons prises pour la conquête de nos droits, nous réussirons inévitablement.

« Lorsque un peuple de 400,000 habitants, situés comme nous le sommes, exprime, ainsi que nous l'avons fait, la volonté de jouir des droits dont il a été illégalement dépouillé, — et ceci nous l'avons démontré sans aucune équivoque, — son triomphe est certain et le succès devient seulement une question de temps.

« Ce résultat est parfaitement prévu par les Canadiens, bien qu'ils aient ouvert avec M. Howe une correspondance dans l'espoir, espoir peu fondé, qu'ils pourraient produire parmi nous une division susceptible de prévenir ce qu'ils regardent comme inévitable : la dissolution d'une confédération fatalement vouée à la mort.

« Ils découvriront bientôt la vanité de leurs espérances. La défection de M. Howe n'a gagné que bien peu de partisans à leur cause; quant au nombre de ceux qu'elle en a séparés, nous ne sommes pas encore en mesure de le dire. »

Le rapport présenté à la législature sur les prisons, les asiles et autres institutions du Haut-Canada constate qu'un grand nombre de personnes regardent la prison comme un hôtel général entretenu par le gouvernement, car beaucoup commettent des délits dans le but avoué de s'y faire admettre.

L'inspecteur déplore dans le même document le nombre considérable de jeunes filles âgées de moins de 16 ans qui sont envoyées à la prison commune à défaut d'une loi qui les pourrait faire placer dans une maison de refuge.

Les dernières nouvelles d'Europe sont fort à la guerre. Le baron de Beust, premier ministre de l'Empereur d'Autriche, vient de prononcer un nouveau discours, qui fait croire que l'année ne finira point sans une déclaration de guerre. Cet homme d'Etat vient d'annoncer que ce n'était plus une armée de 6 à 8 cents mille, mais bien d'un million d'hommes qu'il lui faut pour « tenir la Russie en échec. » Ce discours a été accepté par la cour prussienne comme l'aveu officiel d'une guerre prochaine.

Le premier vote sur lequel les partis se sont mesurés dans la législature d'Ontario fut celui qui repoussa l'amendement, proposé par M. McKellar au bill du procureur-général sur l'indépendance du parlement. On vo

par cette division que le gouvernement de M. J. S. MacDonald peut compter sur une majorité de 10 voix.

Nouvelles importantes.

Tous ceux qui lisent attentivement les dépêches télégraphiques remarquent avec une surprise qui ne cesse jamais, que les ministres sont plus souvent soit chez eux, soit à Montréal, soit à Ottawa qu'à Québec, où ils devraient demeurer presque toujours, s'ils sont de quelque utilité dans leurs bureaux respectifs. Presque tous les jours nous voyons une dépêche annonçant que M. Archambault ou M. Oimet vient d'arriver à la capitale. Sur la foi de ces nouvelles, de malheureux solliciteurs se hâtent de s'y rendre et y trouvent un télégramme plus frais qui leur apprend que les honorables messieurs sont repartis. On s'est plaint longtemps d'avoir des capitales ambulantes, mais aujourd'hui qu'elles se sont fixées, ce sont les ministres qui pérégrinent. Une statistique fort intéressante sera celle des frais de voyage de ces messieurs. Il est peu probable qu'ils sortent de leur gousset, de sorte qu'ils figureraient au budget n'était la ressource commode des fonds secrets.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez bien avoir la complaisance de publier dans votre journal la présente justification de certaines accusations portées contre moi.

Vous trouverez étrange, sans doute, que l'agent général d'un journal étranger soit obligé de s'adresser à vous pour se défendre; en voici la raison.

Le *Protecteur Canadien*, dont j'étais l'agent et que je représentais à la Convention des Canadiens à Springfield, ayant été mal informé, je suppose, publia certaines erreurs au sujet de ce qui s'était passé à la dite Convention.

Quelque temps après, un de mes amis me procura une copie du *Pays* du 30 octobre, contenant un article du Dr. Cadieux, dans lequel il me faisait l'honneur de me traiter de lâche, de faux rapporteur, etc., etc. Je crus de mon devoir, pour la satisfaction des membres de la Convention et pour mon propre honneur, de montrer immédiatement la fausseté des avancées contenues dans cette correspondance et j'écrivis, à ce sujet quelques remarques propres à me disculper et que je comptais faire insérer dans le *Protecteur*; mais pour des raisons que j'ignore encore, l'on m'en a refusé la publication.

Le Dr. Cadieux, et beaucoup d'autres sans doute, ont fait retomber sur moi la responsabilité des erreurs dont il s'agit, croyant qu'étant l'agent du *Protecteur*, je devais aussi en être le rapporteur.

Je dois d'abord dire que je n'étais nullement le rapporteur du journal et que je ne suis retourné à St. Albans que plusieurs jours après la convention, m'étant occupé à prendre des souscripteurs. Je n'ai pas même envoyé de nouvelles, pour la raison que la Convention avait chargé son secrétaire de faire un rapport officiel des procédés et de l'envoyer au *Protecteur Canadien* pour y être publié.

Ce ne fut pas sans beaucoup de surprise qu'à mon retour ici je vis dans le journal que M. Lanctôt avait été admis au banquet par

charité: je n'avais jamais pensé qu'il y fut admis par charité plus que moi-même; nous y avions été invités de la même manière. Je ne suis donc pas l'auteur de ce rapport inexact; je l'ai prouvé en cessant dès l'instant d'être l'agent du *Protecteur Canadien*. Mon respectable confrère, délégué pour St. Albans, n'a, comme moi, été pour rien en cette affaire.

Je termine, M. le Rédacteur, en vous priant de me croire le véritable ami de l'Union et non de la Division.

Votre obéissant serviteur,

A. MOUSSETTE.

St. Albans, 19 novembre 1868.

FAITS DIVERS.

ACCIDENT FATAL.—Hier matin, vers sept heures, au moment où le train de fret du Haut-Canada arrivait à la Pointe St. Charles, un brutalet du nom de James Dunlop allant sur le relevé des chars pour mettre les freins, tomba entre deux chars et fut horriblement broyé. Aussitôt, le conducteur s'en aperçut, il arrêta le train et le pauvre malheureux fut trouvé dans les piques du dernier char. Le défunt était l'employé de la Compagnie du Grand-Tronc depuis 10 ans et bien aimé de tous. Il était âgé de 38 ans et laisse une femme et quatre enfants.

CHUTE DE TROIS ÉTAGES.—Hier, vers trois heures de l'après-midi, un accident mortel attirait une foule nombreuse sur la petite rue St. Jacques. Un nommé Larivée, manoeuvre à l'emploi de M. Brunet, entrepreneur, venait de tomber du troisième au premier étage à l'intérieur d'une bâtisse en voie de construction. Le malheureux mourut presque instantanément. Lorsqu'on le releva, il respirait encore; mais quelques minutes après il laissait échapper son dernier soupir.

Le défunt était un jeune homme d'à peu près 25 ans, non marié.

PROGRÈS.—Parmi les améliorations utiles qui font avancer notre ville dans la voie du progrès, on peut mentionner l'érection d'un bain turc dans la partie ouest de la cité. C'est M. A. B. Taft, architecte, qui surveille les travaux.

Ce bain sera muni de toutes les commodités indispensables à la santé.

ANIMAUX ERRANTS.—La police a mis en fourrière, ces jours-ci, plusieurs chevaux, vaches, et chèvres qu'elle a trouvés errants dans les rues de cette ville.

—Mlle Philomène Fontaine, âgée de 25 ans, est partie de chez ses parents, demeurant en cette ville, il y a un mois. Elle portait un chapeau rond, une robe verte et un châle noir; elle avait sous le bras un paquet contenant une robe lilas, une paire de bottines et quelques hardes non confectionnées. Une récompense généreuse sera donnée à la personne qui en donnera des informations à son père Amable Fontaine en cette ville.—*Gazette de St. Hyacinthe*.

ÉGARÉ DANS LES BOIS.—Un veillard nommé Thomas Llowey, du township de Cranbourn, Dorchester, partit il y a quelques semaines, des mines de la Chaudière, où il travaillait, pour retourner chez lui. Sur le chemin il avait à traverser un bois d'environ 12 milles de profondeur qu'il avait souvent franchi auparavant. Mais cette fois, on ne sait par quelle cause, il perdit son chemin, et on ne sut plus ce qu'il était devenu. Un certain nombre d'hommes s'organisèrent pour battre le pays et aller à sa recherche, ces jours derniers, ils trouvèrent le cadavre du malheureux, dans la forêt, à moitié enseveli dans la boue et dans la neige. Le paquet de hardes et de provisions qu'il avait avec lui était intact. D'après ce qu'on a pu augurer, le malheureux se serait égaré et devenant épuisé et saisi par le froid, il aurait succombé.—*Canadien*.

L'ESCLAVAGE SOUS UNE AUTRE FORME.—Un journal du Texas annonce l'arrivée à Galveston d'une cargaison de coolies, travailleurs chinois embarqués sous un connaissance comme de la marchandise. La feuille dit que les consignataires se proposent de les vendre à l'encan pour payer le fret et autres dépenses.

Le même journal annonce que les deux tiers de la cargaison se composent de femmes parmi lesquelles il en est une de la plus grande beauté. La *Tribune* de New-York appelle avec raison l'attention des autorités américaines sur cette affaire.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.—On a ouvert des bureaux à Ottawa, et à Rimouski, où l'on a déposé des plans et spécifications pour la construction d'une partie de ce chemin. Ce sont les endroits commodes où l'on doit s'adresser.

On se plaint avec beaucoup de raison de ce que Québec ou Montréal soient privés de cet avantage donné à la future ville de Rimouski.

Le public comprendra, sans commentaire, les motifs de cette manière étrange d'accommoder les entrepreneurs canadiens.—*Canadien*.

CRIME MYSTÉRIEUX.—Une femme remarquablement belle, vêtue avec élégance et paraissant âgée de 25 ans, a été trouvée dimanche, entre 3 et 5 heures du matin, agonisante sur la route à quelques pas du bureau de poste du petit village d'Accord. (New-York). Elle avait la tête traversée de deux balles, dont l'une avait pénétré au-dessous de l'œil droit, l'autre au-dessous du gauche. En outre, le derrière de la tête était haché comme à coups de pierre. Cette malheureuse respirait encore; elle a même ouvert un instant les yeux avant de mourir, mais sans dire un mot et sans paraître avoir conscience de l'état où elle se trouvait. La découverte de ce crime horrible a excité dans la localité une émotion facile à comprendre. La victime a été photographiée, et des copies de son portrait seront envoyées partout, pour arriver, s'il est possible, à constater son identité.—*C. des E.-U.*

FIÈVRE SCARLATINE.—On dit que plusieurs cas de cette maladie se sont déclarés en cette ville, et que quelques uns ont été mortels.

MONUMENT.—Les orangistes viennent d'ériger, à Belleville, un monument à la mémoire de feu M. Benjamin, ci-devant grand maître de l'association, et ancien membre de l'Assemblée Législative du Canada.

LES CHOSSES MARCHENT À AYLMER.—UN AVOCAT C.R.—Un de ces jours derniers M. Thomas J. Walsh, exerçant la profession de défenseur de la veuve et de l'orphelin dans le district d'Ottawa, commettait sur la personne de l'honorable Juge Lafontaine, un assaut qui n'est pas justifiable d'après les dispositions du Code.

Voici ce de quoi il s'agissait :

Un avocat de Aylmer faisait, chez le Juge Lafontaine, une demande pour un *Writ d' Habeas Corpus*, auprès du même Juge; M. Walsh assistait et résistait à l'application. Le mérite de la chose ayant été entendu, M. Walsh voulut faire de nouveau preuve de son éloquence contre cette demande, mais Son Honneur refusa de l'entendre une seconde fois. M. Walsh, indigné, se leva, et alla droit au juge lui appliquer, sur la figure, un argument *ad hominem*, cet argument incontestable : deux coups de poings!!!

M. Driscoll, Greffier de la couronne et député Protonotaire, ainsi que le géolier Murphy qui tous deux étaient présents, n'ont pu, qu'avec peine, réussir à apaiser ce désordre, vu le bon parti et la ferme décision de M. Walsh.

Décidément l'administration de la justice entre dans une phase nouvelle. Mais n'oublions pas que M. Walsh représente le Ministère Public et qu'il est une des intéressantes nominations de M. Cartier. Pends-toi T. K. Ramsay!!!

UN AMI DU BON ORDRE.

MONTRÉAL, 23 NOVEMBRE 1868.

Le *Nouveau-Monde* a bien voulu honorer quelques-unes de nos lignes d'une réponse en trois colonnes. Pour une première entrée en matière, on ne pouvait certes mieux faire les choses, et nous savons gré à notre confrère et du fait et de l'intention.

Nous dirons seulement au *Nouveau-Monde* que le dernier aliéna aurait mieux que les premières lignes de l'article qu'il nous consacre, pleinement suffi à l'édification du public.

Quoi qu'il en soit, le *Nouveau-Monde* est forcé de se rencontrer avec nous et d'adopter nos conclusions sur l'objet en cause. La rencontre n'est peut-être point des plus heureuses pour notre confrère, mais qu'il se rassure, elle n'éveille chez nous que le regret de différer si souvent d'opinion avec lui.

D'ailleurs, une fois n'est pas coutume : le *Nouveau-Monde* peut donc se consoler.

Reproduisant une nouvelle annoncée par l'*Evénement* : l'arrivée d'une dépêche du bureau des Colonies, prescrivant, à partir de cette date, l'abolition des honneurs militaires accordés jusqu'ici aux Lieutenants-Gouverneurs, nous nous sommes attachés à faire ressortir la gravité d'une mesure, d'autant plus dangereuse qu'elle semble attaquer la forme extérieure, sans toucher à la nature du pouvoir. Afin de montrer l'importance de l'ordre de la métropole, sa portée véritable, nous avons cru devoir rappeler, que les honneurs militaires, l'uniforme, le titre, tout ce qui compose enfin le bagage officiel des représentants de la Souveraine n'est point chose indifférente chez une nation monarchique, comme l'Angleterre.

Nous avons affirmé que le *signe*, symbole, emblème de la souveraineté se trouve intimement lié au fond; c'est-à-dire que les marques honorifiques ou les insignes font chez tout peuple monarchique partie intégrante du pouvoir. Or, le Lieutenant-Gouverneur, délégué de la Souveraine dans la Province, représentant la plus haute autorité du gouvernement local, nous avons fait remarquer judicieusement, croyons-nous, que le retrait de certains honneurs toujours rendus jusqu'alors aux Lieutenants-Gouverneurs, ne pouvait avoir qu'un but : la destruction du prestige dont toute monarchie se plaît à entourer ses représentants. Le prestige disparu, le poste se trouve amoindri, le personnage diminué; c'est un acheminement vers la suppression officielle d'une charge, ébranlée du jour où un décret abolissait d'abord le titre d'Excellence, puis les honneurs militaires.

Nous avons averti nos compatriotes

qu'une telle atteinte portée par l'Angleterre aux privilèges de ses officiers, ne se produisait certainement point par hasard ou manque de prévoyance, mais prenait au contraire sa source dans une idée préconçue, arrêtée d'avance et mûrement réfléchie. Voilà ce que nous avons dit ou voulu dire, rien de plus.

Le *Nouveau-Monde*, qui a un double motif de s'attrister des suites de cette nouvelle, comprend parfaitement la partie du décret, et conclut comme nous; mais comme il lui répugne de s'accorder, ne fut-ce qu'une fois avec un adversaire, ne pouvant contester le principal, il discute l'incident, et insinue que nous nous frottons les mains en voyant tomber une à une les marques de distinction extérieure dont la métropole entoure ses représentants parmi nous.

Le *Nouveau Monde* nous attribue une joie et un enthousiasme ironiques que nous n'avons point ressentis. Nul, au contraire, plus que nous, ne désirerait le gouvernement local entouré de prestige, d'influence et d'honneurs, car nous savons que sa vertu, sa véritable puissance en seraient mieux assurées et l'autonomie provinciale plus fortement sauvegardée. Malheureusement la Confédération, équilibrant les divers pouvoirs publics, n'a pas, suivant nous, donné à l'autonomie provinciale des garanties de durée et d'indépendance. Nous avons toujours cru que ce simulacre de gouvernement cachait une arrière pensée facile à pénétrer, et nous avons saisi l'occasion de la montrer en indiquant de quelle manière on commençait à démolir l'édifice, et à attaquer la pierre angulaire sur laquelle repose cette fragile construction. Notre sommation finale aux lecteurs de démêler si, en faisant cela, l'Angleterre obéit au mouvement démocratique, ou à une détermination prise, n'est là qu'un argument littéraire; le *Nouveau-Monde*, moins que personne, ne s'y est trompé, car il termine en disant que c'est "tout simplement une mesure de plus dirigée contre l'existence même des gouvernements locaux".

C'est aussi notre conviction, et nous pouvons, sans être prophètes prédire à notre confrère qu'il en verra bien d'autres.

Legislature d'Ontario.

M. Pardee vient d'introduire dans l'assemblée de cette province un bill pour régler l'enregistrement des mariages, des naissances et des décès. Cet enregistrement qui désormais deviendra simplement un acte civil sera confié à des officiers nommés pour cela. Toute naissance devra être enregistrée sous 30 jours, les mariages ou les décès devront l'être sous 8 jours.

Le rapport de l'inspecteur des prisons du Haut-Canada constate que sur 8000 personnes environ qui ont occupé les prisons de cette province durant les 15 derniers mois, la proportion des natifs du Canada ne compte guère que pour un tiers du total, c'est-à-dire beaucoup moins que celle qu'ils ont dans la population. Il y eut 1040 natifs d'Angleterre, 2767 d'Irlande 503 d'Ecosse et 611 des Etats-Unis. 3037 catholiques, 2652 anglicans, 850 presbytériens et 962 méthodistes. Les autres dénominations comptent 454 prisonniers. La grande majorité se compose de célibataires. 2667 ne savaient ni lire ni écrire et 4879 étaient adonnés à l'usage des liqueurs fortes.

En attendant le rapport des conférences qui ont été tenues à Ottawa sur la colonisation, rapport que nous lirons avec beaucoup d'intérêt, puisqu'il traitera des conquêtes pacifiques du travail, des meilleurs moyens de les acquérir et de les conserver, constatons sans nous y associer pleinement, le succès que rencontre en certaines localités de la province, la mise en œuvre du fameux bill de milice.

D'après le *Journal de Québec*, on s'enrôle dans certaines paroisses avec un enthousiasme, un entrain qui fait le plus bel éloge du tempérament belliqueux de nos populations agricoles. Certes, nous n'avons jamais douté du courage et des vertus militaires de nos concitoyens. Les annales du Canada témoignent de la valeur de la population et disent assez l'origine de la race. Mais nous croyons que les mœurs de notre époque, les tendances du siècle, et surtout les besoins de notre province réclament d'autres travaux que ceux de la guerre.

Tous les hommes sages, expérimentés, au courant des nécessités du Bas-Canada, s'alarment avec raison de l'émigration de nos campagnes, de l'étendue de nos terres en friche, du délaissement de nos ressources forestières et minières, de la rareté des bras. Les Gouvernements eux-mêmes, fédéral et provinciaux, recherchent les mesures les plus propres à circonscrire, à arrêter ce mouvement de la population vers la république voisine, et c'est au moment où se discutent les remèdes à appliquer qu'on parle d'enrôlement et de service militaire.

Nous ne croyons pas que l'appel belliqueux fait par le *Journal de Québec* trouve beaucoup d'échos dans la province. "Tout commande cette organisation: l'honneur, le patriotisme et l'intérêt," s'écrie avec lyrisme le *Journal*. Qui menace donc notre honneur, quel danger court la patrie, et quel si grand intérêt peut nous pousser aux armes? La puissance des motifs invoqués par notre confrère sera certainement une révélation pour la

plupart des tranquilles habitants qui ne se doutent point des dangers qui les menacent.

Déjà plusieurs comtés ont compris la position nouvelle et remplissent les cadres des compagnies avec un zèle et une ardeur que nous proposons à l'imitation de toute la province de Québec. Nous voulons parler du district militaire placé sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Lamontagne, district qui s'étend des Trois-Rivières jusqu'au Saguenay inclusivement.

En première ligne, vient le comté de Champlain. Cinq compagnies sont organisées dans les paroisses de Sainte-Anne de la Pêrade, Saint-Narcisse, etc., et trois autres sont en voie de formation. Dans le comté de Portneuf, les paroisses de la Pointe-aux-Trembles, des Ecureuils, Saint-Raymond, Sainte-Catherine, donnent aussi dans le militaire et rivalisent avec le comté de Champlain.

En descendant, nous trouvons une nouvelle compagnie, à Saint-Jean, Ile d'Orléans, et une à la Baie Saint-Paul. Les cadets de nos écoles militaires initient les recrues aux principes des exercices militaires. Grâce à l'aptitude de nos jeunes gens, les progrès sont rapides, et permettent de fonder les plus belles espérances.

Nous sommes involontairement effrayés de ces belles espérances. Qu'entend donc par là notre confrère? Les seules belles espérances qu'on puisse fonder sur une armée bien instruite, disciplinée, aguerrie, toujours coûteuse à l'Etat, et détournant des milliers de bras de l'agriculture et de l'industrie, c'est d'entrer en campagne le plus tôt possible et de justifier par une victoire les belles espérances qu'on avait fondées sur elle.

Si c'est pour rester, au contraire, l'arme au bras, ou se livrer à d'innocentes parades, à décharger des cartouches sur un terrain de manœuvre quelconque, nous ne voyons plus ce que deviennent les belles espérances.

Nous aimons à croire que l'alternative du premier cas ne nous menace point, et que celle du second devient une superfluité, pour laquelle pas n'est besoin de battre le tambour ni d'agiter le drapeau.

Ce que nous aimons d'ailleurs au milieu de cet appel aux sentiments chevaleresques, c'est l'exposition des avantages pécuniaires encadrée par l'honneur et le patriotisme.

Un correspondant a fait connaître dans nos colonnes les avantages pécuniaires que l'on pouvait retirer de la nouvelle loi, et il ne sera pas inutile de rappeler ses calculs. La solde de chaque compagnie produira, en moyenne, \$600 par année. Supposons un comté où il y a dix compagnies, c'est de suite une somme de six mille dollars, distribués dans les différentes paroisses. C'est là une bonne aubaine que nous aurions tort de refuser.

Que dites-vous de cette recommandation? Il nous fait plaisir de voir que les délicatesses de l'honneur et les susceptibilités du patriotisme ne vont pas jusqu'à faire oublier à notre confrère les bénéfices de l'intérêt bien entendu. Que notre honneur soit compromis, notre pays menacé, et nous pensons que ces deux mobiles, à

l'exclusion des dollars, suffiront seuls pour nous armer.

Notre confrère termine ainsi :

" Il n'y a pas à se le dissimuler, dans plusieurs parties de notre province, les populations sont très-antipathiques à l'art militaire. Soit engourdissement, soit vice de l'éducation de famille qui tend à peindre sous des aspects trop effrayants la carrière du soldat, nos jeunes gens ont horreur du fusil et de l'épée. La guerre est pour eux un terrible épouvantail."

On ne pouvait faire en moins de lignes l'éloge de nos populations de la campagne. Cette horreur de leur part pour le fusil et l'épée, n'est point timidité ou manque de courage, les pages de notre histoire démentiraient ces suppositions, si quelqu'un pouvait les faire; c'est, à notre avis, preuve de raison et de bon sens. En préférant leurs moissons de jaunes épis aux verts lauriers de la gloire, ils montrent qu'ils ne lâchent pas la proie pour l'ombre.

Quoiqu'il advienne, la colonisation et le bill de milice seront toujours pour les esprits sensés, l'envers et l'endroit d'une même chose, de notre prospérité provinciale.

Nous voyons avec plaisir que notre gouvernement ne partage pas au sujet de nos voisins les préjugés de quelques uns de nos organes conservateurs qui ne voient rien à envier, moins encore à imiter dans la république américaine. Il y a quelque temps on annonçait que l'adjudant général de la milice est allé visiter en sa qualité officielle l'école militaire de West Point, l'une des institutions les plus complètes peut-être en ce genre.

Aujourd'hui l'on annonce que M. Worthington, commissaire du revenu intérieur de la confédération canadienne, est à Washington dans le but d'étudier le fonctionnement des bureaux correspondants au sien. Comme cela arrive toujours, le gouvernement américain lui a fait accorder toutes les facilités désirables pour l'objet que notre fonctionnaire peut avoir en vue.

Nous lisons le *Montreal Gazette* d'hier matin :

" On dit que le plus haut dignitaire de l'Eglise catholique romaine en Canada, vient d'intervenir dans la discussion entre *La Minerve* et le *Nouveau Monde* sur les efforts que fit jadis M. le Procureur Général Ouimet afin de faire passer un projet de loi pour légaliser la vente irrégulière de quelques propriétés à Montréal, acte que le *Nouveau Monde* dénonça comme un frauduleux pour légaliser un acte illégal. La décision du dignitaire de l'Eglise est favorable à la ligne de conduite adoptée par la *Minerve*."

Le Gouvernement fédéral et les privilèges des Gouvernements locaux.

Il se produit dans le moment actuel un singulier phénomène. La *Gazette de Montréal*, organe du gouvernement

et le principal appui des conservateurs dans le Bas-Canada, parti qui se trouve uniquement représenté au sein de l'administration locale, essaie constamment de rapetisser l'importance du gouvernement provincial et de reconnaître au ministère fédéral des prérogatives que ne semble pas toujours lui accorder l'acte impérial de confédération.

Le *Globe* au, contrairement ne professe pas une grande confiance dans les hommes qui composent le cabinet fédéral et le ministère d'Ontario, prend fortement parti en faveur de l'indépendance des gouvernements locaux.

Nous ne citerons que quelques mots du *Globe* à ce sujet. Ils suffiront pour mettre en relief la position relative prise par les deux feuilles :

"La *Gazette* menace et dit que le droit de veto sera exercé pour forcer une province à adopter les vues du gouvernement fédéral touchant les constitutions locales. Peut-être qu'on le fera. Mais un tel moyen constituera un outrage. Si quelques uns des ennemis des constitutions locales pouvaient mener les choses à leur guise, de grands maux résulteraient de cet emploi du pouvoir de la part du gouvernement fédéral d'arrêter la législation locale."

Les points de vue différents sous lesquels les deux antagonistes envisagent la question de suprématie peuvent s'expliquer par le fait que l'on appartient au parti libéral qui regarde une trop grande centralisation des pouvoirs comme un danger pour les libertés publiques tandis que l'autre étant un organe confidentiel de l'administration connaît mieux les intentions secrètes du pouvoir et doit exprimer mieux des opinions propres à flatter ses vues.

Tout, du reste, tend à prouver que l'acte de confédération n'est que le résultat d'un complot ourdi pour arriver par des moyens détournés à une union législative. Ceux qui suivent nos affaires avec un peu d'attention ne peuvent se cacher que tout tend vers ce but.

La crise financière au Nouveau-Brunswick.

Le *Freeman* de St. Jean, N. B., publie le télégramme suivant du ministre des douanes :

"M. Rose a assez d'argent monnayé à St. Jean pour payer tous les dépôts de la banque d'Épargne."

"S. L. TILLEY."

Puis il ajoute :

"Cela peut-il être vrai ? Et s'il en est ainsi, quelle en est la signification ? Les autres banques se plaignaient amèrement de la conduite de la Banque de Montréal et assuraient qu'elle profitait de sa position comme agent du gouvernement pour leur forcer d'accepter des espèces dans le but unique de les amasser, et l'on disait qu'elle possédait ainsi plus de trois cents mille dollars. Mais le mon-

tant des dépôts de la Banque d'Épargne le 1er juillet était de \$777,259.

"Si l'on a gardé à St. Jean de l'or sans emploi à un montant pareil, ou même la moitié de cette somme, tandis que le gouvernement fédéral empruntait de cette banque même à 7 pour cent en sus de la commission, la chambre des Communes devrait certainement essayer d'en connaître la raison. Malgré tout le respect dû au ministre des douanes, nous sommes portés à regarder le télégramme cité plus haut comme un de ses avancés caractéristiques qui, sous le prétexte de dire une chose, en signifient une autre toute différente.

"La Banque d'Épargne est parfaitement sûre et nul n'est assez insensé pour en retirer des dépôts."

Le journal d'une localité de la province, *La Gazette de Joliette*, nous apporte ce matin un simple fait divers dont la concision ne dissimule point l'état de choses fâcheux d'une des branches importantes du service public.

Voici le fait.

Un nommé Olivier Rondeau, incarcéré lundi dernier pour cause d'aliénation, est mort samedi dernier, dans la prison de cette ville, des suites de blessures qu'il s'était faites dans ses accès de folie. Le coroner a fait une enquête.

Ainsi voilà un infortuné qui, dépourvu de sa raison, privé de son libre arbitre, dont le triste état exige tous les ménagements, réclame les services de la science, et qu'on jette dans une prison, asile ordinaire des malfaiteurs et des criminels.

Quelques voies de fait avaient, d'après ce que nous communiquent un correspondant, amené l'incarcération de Rondeau. Ce malheureux, à qui une lueur de raison permettait de juger du lieu où l'on avait cru prudent de le renfermer, devint aussitôt en proie à un accès violent, brisa les chassais, les bancs et les portes de sa cellule. Craignant de nouveaux dégâts, les employés de la prison le placèrent alors dans une cellule fermée par une porte à grilles de fer. Là, nouvel accès de folie ; et, après avoir en vain essayé d'ébranler la porte de son nouveau cachot, le pauvre insensé se précipita, furieux, la tête la première contre les barreaux, jusqu'à ce que à bout de forces, exténué, blessé et meurtri, il cessa ses tentatives.

Le samedi suivant, 21, le malheureux Rondeau, emprisonné le 16, succombait des suites de ses blessures.

Nous ne voulons certes point rejeter la responsabilité de ce fatal dénouement sur des employés, dont le devoir se borne à exécuter les ordres du magistrat. Mais, à ce propos, nous attirons l'attention publique sur le déplorable système suivi dans la province, lorsqu'il se présente des cas semblables à celui de l'infortuné Rondeau.

Il est de toute nécessité qu'à la pro-

chaine session de notre parlement local, un des députés de la Province, si le gouvernement ne prend pas lui-même l'initiative de la mesure, présente un bill dont les clauses pourvoieront au traitement à donner aux aliénés, non encore admis aux asiles spéciaux, et investisse un magistrat du pouvoir, après examen d'un médecin, d'envoyer d'office à l'asile ou à l'hospice le plus rapproché, les personnes atteintes d'aliénation mentale.

Il y a là une question d'humanité, de moralité et de sagesse administrative à la fois.

Rien de plus cruellement odieux que cette séquestration appliquée aux malheureux que la raison a abandonnés ! rien de plus navrant que la lecture du rapport des inspecteurs des prisons. Lorsqu'un vous parcourez ce document officiel, vous ne pouvez vous défendre d'un sentiment de pitié profonde mêlée à une juste indignation.

Le laconisme des agents de l'administration, tous médecins, par conséquent hommes d'études et de réflexions, n'a d'égal que l'indifférence générale apportée jusqu'ici en ces matières délicates, d'où dépendent souvent l'honneur, la fortune des familles, et la vie des sujets atteints.

Ouvrant au hasard, le rapport officiel des prisons du Bas-Canada, la seconde prison citée par le document, est précisément celle de Joliette en 1866.

Lisons ensemble :

J'ai visité cette prison le 16 septembre, et je l'ai trouvée remarquablement propre. Elle contenait quatre prisonniers. De ce nombre, cependant, un seul était accusé de crime, deux étaient aliénés et le troisième idiot.

Deux aliénés et un idiot sur quatre Continuations :

Ste. Scholastique, (District de Terrebonne.)

J'ai visité cette prison le 19 septembre. Elle était très-propre et renfermait cinq prisonniers, dont un aliéné.

Sorel.

J'ai visité cette prison le 15 septembre. J'y ai trouvé quatorze prisonniers, dont onze hommes et trois femmes ; l'une de ces dernières était sur le rôle des aliénés.

Trois-Rivières.

J'ai visité cette prison le 14 septembre. Elle renfermait alors 25 prisonniers, savoir : 14 hommes et 11 femmes. L'un des hommes était porté au rôle comme aliéné.

Les établissements du Haut-Canada ne font malheureusement point exception à cette règle ; si nous voulions citer, nous n'aurions que l'embarras du choix.

Or, la méthode actuelle, le système suivi à l'égard des aliénés est tout simplement une monstruosité, une barbarie inutile.

L'asile, ou à son défaut l'hospice. Mais pour notre dignité, plus de prison. Tous les médecins aliénistes sont unanimes sur l'efficacité des

secours et de certains soins administrés à temps. Parfois un cas de folie aiguë, dû à une cause accidentelle, cède au traitement et sauve une intelligence du naufrage, tandis que l'emprisonnement, la détention aggrave le mal, augmente son intensité, et rend tout remède ensuite inutile.

Nous avons cru devoir attirer l'attention sur ce sujet; d'abord à cause de sa gravité essentielle, ensuite parce qu'il nous paraît facile de remédier à cet état de choses.

Puisse la triste fin du fou de la prison de Joliette servir d'enseignement à tous, d'avertissement à l'administration, et faire inaugurer à l'avenir des mesures qui, tout en sauvegardant l'intérêt public, assureront les droits de la justice et de l'humanité.

Choses et Autres.

—La lecture du *Bulletin des lois* offre souvent des détails curieux qui délassent un moment de l'aridité de cette masse de lois, décrets et règlements que nul n'est censé ignorer.

Voici ce qu'on y trouve à l'article: *Substitution de noms*:

1865.—Mme Gouty de la Pommeraye et son fils mineur sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de Noël.

1860.—M. Guignon étudiant en droit à Paris, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de Guinond.

1861.—M. Lapérue, interne des hôpitaux de Paris, est autorisé à s'appeler désormais Dubrac.

1864.—M. Cochon, secrétaire de la mairie de Mayenne, est autorisé à s'appeler désormais Michel.

1861.—M. Merda, diacre, est autorisé à s'appeler désormais Méridat.

1864.—M. Cocu est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de Desfêrolles.

—Un valet de chambre qui se pique de purisme en son langage, est envoyé en course par son maître.

Quant il revient:

—Vous avez été bien long? lui dit son maître irrité.

—Ah! monsieur, répond Frontin Vaugelas, ce ne fut pas ma faute, car je courus autant que je pus.

Le Luxembourg possède depuis quelques jours un gardien facétieux et convaincu qui entrouvre aux visiteurs la chapelle du palais, leur disant avec une respectueuse onction:

—C'est ici qu'on marie les fils et filles des maréchaux, amiraux et cardinaux.

—L'institut des aveugles vient de se faire adjudger trois mille kilogrammes d'huile à quinquet.

De l'huile?...pour des aveugles!

Après tout, c'est peut-être pour faire de la salade.

La Sorosis de Paris, c'est-à-dire la société confédératrice des Droits des Femmes, à la Redoute, est dissoute. Il s'y est produit des incidents d'un vrai comique, ce qui, du reste, était fort en harmonie avec l'institution.

Un orateur commence;

—Citoyens et Mesdames...

—Dites citoyennes! s'écrie une femme en se levant comme... un seul homme.

—Pas encore! répond l'orateur....

Une dame est à la tribune; une interruptrice lui coupe la parole:

"Ah! n'interrompez pas une femme qui parle!" articule une voix railleuse.

Un autre orateur parle des Sociétés coopératives... de corsetières. Un membre—en jupons—se lève:

"Les hommes n'ont rien à voir dans les corsets..."

—Ah! pardon, fait le président avec un sourire.

FAITS DIVERS.

VISITEUR.—M. Horace Greeley, rédacteur-en-chef de la *Tribune* de New-York, l'un des chefs du parti républicain, donnera des lectures, en cette ville, dans deux ou trois semaines.

INCENDIE.—Mardi soir, vers sept heures, le feu s'est déclaré dans une étable située au coin des rues Amherst et Craig. Les dommages sont assez considérables.

PONT WELLINGTON.—Hier, à une heure du matin, une barge chargée de charbon a frappé sur le pont Wellington, dans le canal. Le pont a subi de grands dommages, et, pour quelques jours, il sera impossible d'y passer.

COLONISATION.—La société d'émigration de Clarksonwell vient de demander au gouvernement d'Ontario une étendue d'à peu près 40,000 arpents de terre qu'elle entend coloniser.

NAUFRAGE.—Le vaisseau *Artemus*, de St. Jean N. B., avec une cargaison de bois de construction, a fait naufrage près de l'île de Cuba, jeudi dernier. C'est le câble qui a annoncé la nouvelle.

LE FLEUVE.—Les bouées sont presque toutes enlevées dans le bas du St. Laurent. Le vapeur *Lady Head* que l'on avait envoyé là dans ce but vient d'arriver à Québec.

INCENDIE.—Hier matin, vers dix heures, un incendie a éclaté dans les écuries en arrière de la maison autrefois occupée par le Dr. McCulloch, rue St. Gabriel. Cette bâtisse était louée au gouvernement qui y logeait quelques officiers du 60^{ème} régiment: mais, depuis quelques temps elle est sans occupants. Le feu se trouvait à deux places différentes, éloignées de vingt pieds l'une de l'autre, et on estime les dommages à \$200.

On a lieu de croire que ce feu est l'oeuvre d'un incendiaire.

Télégraphie Spéciale.

St. Jean, N. B. 24.

Les affaires financières s'améliorent et la confiance renaît. Le papier de la banque St. Etienne n'est pas accepté à 90c. et à 95c. On considère comme certaine la reprise des affaires de la banque.

Une assemblée des créanciers de Scovill a eu lieu hier soir. La préférence donnée à certains créanciers a causé une grande indignation. On a nommé un comité pour faire une enquête sur ses affaires. On suppose que ses obligations sont d'un demi million.

Les affaires sont languissantes. Le marché à la fleur est surchargé. Prix nominaux.

Ottawa, 25.

L'hon. M. Langevin est arrivé en cette ville, hier soir. L'hon. M. Rose est parti pour Montréal ce matin.

G. H. Simard, écrivain, M.P., pour Québec-centre, est ici, depuis plusieurs jours, dangereusement malade, à l'hôtel *Russell*, d'un rhumatisme inflammatoire. Mme. Simard est arrivée de Québec hier soir.

L'argumentation dans l'affaire Whelan, aura lieu lundi.

On parle d'une nouvelle taxe pour le soutien des institutions charitables de la province d'Ontario.

Ottawa, 25.

Une dépêche privée de New-York nous apprend que Sir John Young laisse cette dernière ville demain pour Ottawa. On pense qu'il arrivera ici, vendredi, par le train ordinaire de l'après-midi.

Une assemblée du Conseil-de-Ville a eu lieu, hier après-midi, pour examiner l'adresse qui sera présentée à Son Excellence.

Télégraphie Générale.

Pointe-aux-Pères, 25.

Temps clair et beau. Léger vent du nord-est. Pas de vaisseaux. Pas de glace sur la rivière.

Londres, 24.

La rumeur de la mort de Mazzini est contredite.

Brest, 24.

Le steamer *St. Laurent*, de New-York, est arrivé.

Madrid, 24.

Un transport chargé de munitions de guerre a fait voile de Cadix pour la Havane. Une flotte de transports, avec des troupes pour Cuba, partira le 2 décembre.

Berlin, 24.

Le *New Prussian Gazette*, organe semi-officiel du gouvernement, en réponse au livre rouge hongrois, dit:—Si la difficulté du Schleswig doit produire une guerre, les Allemands du Nord montreront autant d'enthousiasme, et ceux du Sud autant de patriotisme qu'en 1863.

Londres, 24 à minuit.

Les comtés dans lesquels des élections ont eu lieu aujourd'hui, ont élu une majorité de conservateurs. Middlesex a été gagné par Lord Geo. Hamilton, conservateur, et Lord Enfield, libéral. Cambridgeshire a élu Lord G. Manners et Lord Royston, conservateurs. MM. Broderick et Peck, conservateurs, sont élus pour Mid-Surrey. A l'heure qu'il est, le résultat est comme suit: Libéraux élus, 363; conservateurs élus, 246. Majorité libérale, 117.

Washington, 24.

Le message du président contiendra la première annonce officielle des négociations avec la Grande-Bretagne pour le règlement des réclamations de l'*Alabama*.

Philadelphie, 24.

La convention sénienne, aujourd'hui, ne s'est occupée que d'affaires préliminaires, telles que la nomination des comités, etc.

Londres, 25.

Le *Globe* publie un article sur la réception de l'ambassade chinoise par la reine. Il attache beaucoup d'importance à la mission de M. Burlingame, et, après avoir parlé de son objet, il dit: "L'Amérique est en faveur d'un système protecteur, tandis que l'Angleterre désire le libre-échange. Les intérêts de l'Europe ne sont pas incompatibles avec ceux de la Chine, et les intérêts de la Grande-Bretagne et le bien-être de la Chine sont identiques. Si le traité projeté doit procurer le plus léger avantage, ratifions-le dans le plus court délai possible."

New-York, 25.

Sir John Young, le nouveau gouverneur du Canada, ses secrétaires, le lieutenant-colonel McNeil et M. F. Tunill, lord Alexander Russell et le lieutenant-colonel Bernard, d'Angleterre, sont arrivés, aujourd'hui, par le *Russia*, et sont à Brevort House.

Liverpool, 25.

Le steamer *Nestorian*, de Québec, est arrivé ici aujourd'hui.

Anvers, 24.

Pétrole languissant à 53 et demi f.

Havre, 24.

Coton avancé à 124 et demi f.

MARCHÉS DE NEW-YORK PAR LE TELE-
GRAPH.

25 Novembre 1888.

Coton ferme.
Fleur lourde et facile reçu 14,000 qts; ventes 7,400 do; à \$3.40 à 3.80 pour Superfine de l'Etat et Ouest; 6.25 à 6.70 pour commune à choix extra de l'Etat; 6.20 à 7.75 pour commune à choix extra Ouest.
Fleur de seigle ferme à \$3 à \$3.50.
Blé régulier; reçu 230,000 minots; ventes 30,000 minots; No. 2 du printemps à \$1.43 à \$1.50; Nos. 2 et 3 de même \$1.43.
Seigle tranquille et ferme; reçu 107,000 mts; ventes 19,000 mts Ouest à \$1.40 à \$1.40.
Blé d'inde ferme; reçu 45,000 mts; ventes 47,000 mts à 1.10 à 1.12 pour gate; et 1.13 à 1.14 pour sain m. le onest.
Orge tranquille reçu 18,000 mts; ventes 2000 mts Français à \$2.25.
Avoine ferme; reçu 115,000 mts; ventes 61,000 mts à 71c à 71c pour ouest.
Lard plus bas; à \$25.50 à 27.50 pour nouveau Mess; \$23.50 à 25.50 pour vieux do.
Saïndoux tranquille et lourd; 15c à 16c pour fondu à la vapeur; 16c à 17c pour fondu au chaudron.

AVIS SPECIAUX.

SIROP COMPOSÉ DE JAMES I. FELLOWS
ST. JEAN, N.-B.

AFFECTION DE POITRINE ET DE GORGE.

Les personnes affectées, bien que légèrement, de Débilité de Poitrine ou du Mal de Gorge, s'étendant au Larynx, soit aux Bronches, soit aux Poumons eux-mêmes, devraient au premier symptôme commencer à faire usage du SYROP ANHYDRE DE FELLOW, vu que par son usage, les maladies de ces organes (même la consommation à son premier degré) sont promptement guéries, et qu'il empêche les symptômes les plus alarmants de se déclarer. C'est ce que nous pouvons dire en toute connaissance de cause.

Le sang redevient pur et sanitaire; les nerfs et les muscles acquièrent de la force, tandis que la consommation est retardée.

L'effet extraordinaire de cette préparation est dû à son efficacité à donner de la force au principe vital de toutes les constitutions délabrées par les excès ou les maladies débilitantes. Elle a une bonne saveur et elle convient à tous les âges et à toutes les constitutions.

Vendu chez tous les Apothicaires. Prix \$1.50 la bouteille, 6 pour \$7.00.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste,
St. Jean, N.-B.

FRANCIS CUNDILL & CIE.

Agents en Gros,

31, Rue Lemoine, Montréal.

29 novembre

as-11

420

Demandez à tout mé-

decin quel a été depuis des siècles le grand besoin dans la pratique de la physique? Il vous répondra que c'est la purgation sans douleur ou sans nausée; sans constipation subéquente; sans préjudice aux forces du malade. Informez-vous d'aucune personne qui a fait usage des PILULES SÛRES DE BRISTOL, si elles n'accomplissent pas cet objet. Le témoignage des familles en faveur de leur efficacité est le plus fort qui ait jamais été produit en faveur d'aucun cathartique. Sur le foie, leur effet est aussi salutaire que surprenant. Dans la fièvre et le frisson, et la fièvre remittente bilieuse, elles opèrent en peu de temps un tel changement pour le mieux que ceux-là seuls qui les ont essayées peuvent comprendre. Aucun homme, femme ou enfant ne doit souffrir du dérangement de l'estomac, du foie, ou des boyaux, dans toute partie du monde où l'on peut obtenir ce puissant agent curatif. Dans toutes les maladies, dont la cause première ou secondaire est l'impureté du sang ou les humeurs, l'usage de la SALSEPAREILLE DE BRISTOL doit marcher de pair avec celui des pilules.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell & Cie., J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Hart, H. R. Gray, F. Picault et Fils.

20 nov, 1888

as-11

Le Grand remède an-

glais. Célèbres Pilules de Sir James Clarke, pour les femmes. Cette médecine inappréciable ne faillit jamais de guérir toutes les douleurs dange-reuses et incidentes à la constitution des femmes.

Elles modèrent tous les excès et fait disparaître toute obstruction, provenant de n'importe quelle cause, et on peut compter sur une guérison rapide.

Elles conviennent plus particulièrement aux femmes mariées: Elles régularisent en peu de temps la menstruation.

AVIS.

Dans tous les cas d'affections nerveuses, douleurs de reins et dans les membres, lourdeur, épau-sement, palpitation du cœur, battement de l'esprit, hystériques, maux de tête, fleurs blanches, et toutes les maladies occasionnées par un système mauvais ordre, ces pilules guériront quand même tout autre moyen aurait failli.

Direction complète sur chaque pamphlet qui enveloppe, lequel devrait être conservé.

Une bouteille contenant 30 pilules et entourée de l'étampé du gouvernement britannique, sera envoyée franco sur réception d'une plastre en timbres de poste.

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada:

JOE MOSES,

Rochester N. Y.

A vendre chez tous les pharmaciens de Montréal et chez tous les marchands de médecines.

Vendus à Montréal par Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Lyman Clare et Cie., Kerry, Bros. et Cie., et tous des autres Droguistes en général.

Montréal, 19 oct.

aa-1

Remarquable témoi-

gnage d'un agent du Grand Tronc, Canada. — Lisez la lettre suivante reçue par M. James Hawkes, Droguiste, Belleville:

LYN, 18 juin 1886.

CHER MONSIEUR, — Permettez-moi de donner en faveur de la Salsepareille de Bristol un témoignage qui doit être connu de tout le monde, ici et au loin.

En mars 1880, une tumeur se déclarait dans le côté gauche de la tête; dans le mois de décembre suivant, elle était devenue si considérable qu'elle me gênait énormément pour manger, et les médecins pensèrent qu'il valait mieux la faire disparaître, ce qui fut fait. Je fus un peu soulagé, mais pendant trois ans et demi, cette tumeur resta et coula toujours. Après avoir vu plusieurs médecins pour me guérir complètement, j'eus recours à la Salsepareille de Bristol, et elle seule m'a sauvé. La tumeur a tout-à-fait disparu et il n'en reste plus rien.

Votre, etc.,

GEORGE WEBSTER,

Agent du G. T.

A vendre par tous les Pharmaciens.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et Cie., J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Hart, H. R. Gray, F. Picault et Fils.

20 nov.

as-11

Pastilles de Bryan. — Ce

grand remède populaire est en usage depuis plus de vingt ans, donc on ne peut pas dire qu'on en est à l'essai. Elles ont été parfaitement expérimentées et déclarées, par des personnes dont elles ont conservé la vie et la santé, être un remède pur, inoffensif et éminemment salutaire. Si elles sont prises à temps, elles guérissent invariablement le rhume, la toux, les maux de gorge et toutes affections des Bronches. Un seul essai convaincra le plus sceptique. A vendre chez tous les marchands de médecine à 25 cents la boîte.

DEVINS & BOLTON,

Agents à Montréal.

—10

10 sept.

BOTTINES et SOULIERS pour enfants, 25 cts., 50 cts; pour Femmes, 45 cts; pour Hommes, 80 cts., \$1.75 et au-dessus, chez E. ANGERS, en arrière du Bureau de Poste, 341 Rue Notre-Dame coin de la Rue St. François-Xavier.

530

Ponce de Léon concer-

nant les Parfums. — Ce célèbre lieutenant du grand Colomb a déclaré que les fleurs de la Floride ont le parfum le plus exquis qui soit sous le soleil. C'est avec ces fleurs qu'est préparée l'eau de Floride de Murray et Léman, de sorte que la réputation de son parfum date du temps du grand navigateur qui donna un nouveau monde à la Castille et à l'Aragon. Cette eau délicieuse exhale l'odeur d'une réunion de plantes des tropiques dans leur complet épanouissement. Quand on en verse dans de l'eau pure, elle purifie le teint aussi bien qu'elle parfume la peau.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et Cie., J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Hart, H. R. Gray, F. Picault et Fils.

20 nov.

as-11

VERS Les Pastilles Vermifuges du Dr. Picault sont les seules recommandées infaillibles contre les vers des enfants. Toutes les autres sont quotidiennes imitations. PICAULT et FILS, coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, Montréal.

27 juillet 1888

aa-11-79

Marchandises Nouvelles

POUR

L'AUTOMNE ET L'HIVER.

DUFRESNE, GRAY & Cie.

Profitent de la présente occasion pour annoncer à leurs pratiqués et au public en général qu'ils ont reçu et offrent maintenant en vente leur importation ordinaire et si bien choisie de MARCHANDISES de GOUT et d'ETAPE, consistant en nouveautés pour les saisons d'automne et d'hiver, savoir:—

SOLIERIES, CHALES, MANTES, MANTILLES en DRAP, ETOFFES A ROBE, RUBANS, VELOURS, FLEURS, PLUMES, MARCHANDISES en DENTELLE, MERCERIE, GANTS, FRANGE, GARNITURES de ROBES, etc., etc.

AUSSEI:

Gilets et mantilles faits à ordre, d'après les modes les plus récentes et les plus fashionables, et à court avis.

DUFRESNE, GRAY & CIE.,

451, Rue Notre-Dame.

18 nov.

ciq-cin-9

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.

COUR SUPERIEURE, MONTREAL.

CHARLES E. SEYMOUR.

Le soussigné a déposé un consentement de ses créanciers à sa décharge, et SAMEDI, le VINGT-SIXIÈME jour de DECEMBRE prochain, il s'adressera à la dite Cour pour en obtenir une ratification.

Montréal, 21 Octobre 1888.

CHARLES E. SEYMOUR,

par S. W. DORMAN,

son procureur ad litem.

bm-11

"LE PAYS"

se publie à deux éditions: QUOTIDIENNE et HEBDOMADAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Edition Quotidienne..... \$6.00

Edition Hebdomadaire..... \$2.00

Adresser les lettres, etc., au Gérant du Pays, 51 Grande Rue St. Jacques, Montréal.

